



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

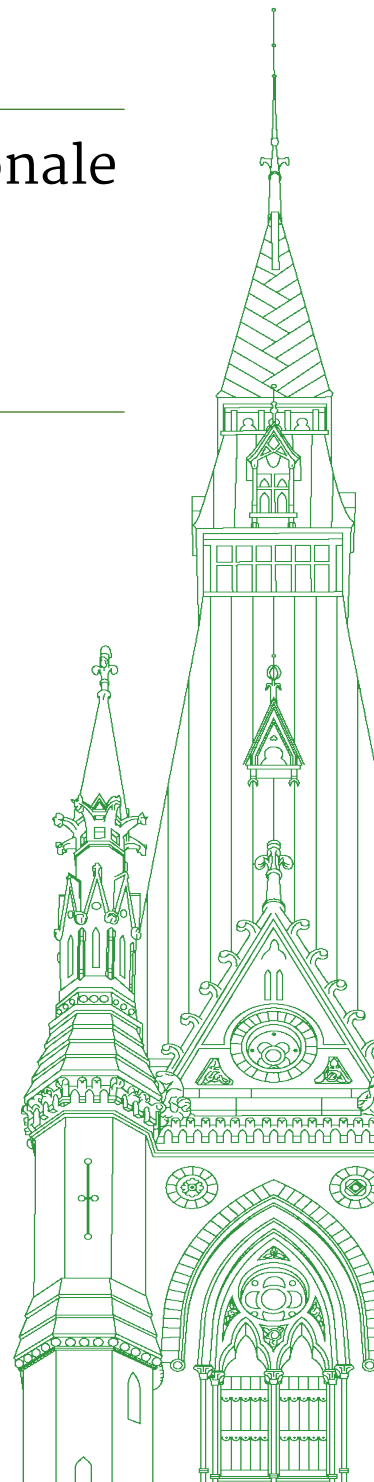
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 011

Le jeudi 30 octobre 2025

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 30 octobre 2025

• (0815)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 11^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à la motion adoptée le 16 septembre, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur l'intégration de la Garde côtière canadienne au ministère de la Défense nationale.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés assistent à la réunion en personne et à distance à l'aide de l'application Zoom.

Madame la greffière, y a-t-il quelqu'un sur Zoom?

La greffière du Comité (Ariane Calvert): Pas pour la première partie.

Le président: Il n'y a personne sur Zoom pour la première partie, mais il y en aura pour la deuxième.

Je demande à tous les participants de consulter les directives qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à prévenir les effets Larsen et à protéger la santé et la sécurité des participants et de nos interprètes. Je rappelle aux témoins et aux membres de bien vouloir attendre que je vous donne la parole avant de parler, et à ceux qui participent — ils ne sont pas en vidéoconférence avant la deuxième partie — de bien vouloir lever leur micro et lever la main. Encore une fois, tous les commentaires doivent être adressés au président.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les membres sur Zoom, veuillez bien sûr utiliser la fonction « lever la main ». La greffière et moi ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Je souhaite à présent la bienvenue à nos témoins. Nous recevons Marc Mes, sous-commissaire, Programmes de la Garde côtière canadienne, et Andy Smith, sous-commissaire, Construction navale et matériel.

J'invite les sous-commissaires à présenter leurs observations préliminaires.

Vous disposez de cinq minutes. Encore merci.

Marc Mes: Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Merci beaucoup de m'avoir invité. Je m'appelle Marc Mes, je suis sous-commissaire aux programmes de la Garde côtière canadienne, et je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Andy Smith, sous-commissaire à la construction navale et au matériel. Bien sûr, le président nous a déjà présentés.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de nous adresser à vous aujourd'hui.

[Français]

Nous vivons actuellement un tournant important dans l'évolution de la Garde côtière canadienne, puisque nous nous sommes récemment joints à l'équipe du ministère de la Défense nationale et que nous préparons l'élargissement proposé de nos services en matière de sécurité nationale.

Afin de mieux contextualiser ces priorités, nous souhaitons d'abord vous présenter un aperçu de nos rôles au sein de la Garde côtière canadienne.

[Traduction]

En tant que sous-commissaire aux programmes de la Garde côtière, je suis chargé de mettre en œuvre le mandat opérationnel de la Garde côtière canadienne et de veiller à l'efficacité de nos programmes d'un océan à l'autre, ainsi que dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Je supervise les programmes et services maritimes essentiels dont les Canadiens dépendent depuis plus de 60 ans. Ces services assurent la sécurité des plaisanciers sur l'eau, protègent le milieu marin et favorisent la prospérité économique en veillant à la circulation sécuritaire et efficace des navires dans les eaux canadiennes.

Mon rôle consiste essentiellement à veiller à ce que la Garde côtière canadienne s'acquitte de son mandat en offrant un service intégré et efficace. J'invite maintenant le sous-commissaire Smith à vous parler de son rôle et de ses responsabilités.

[Français]

Andy Smith (sous-commissaire, Construction navale et matériel, Garde côtière canadienne): Bonjour, monsieur le président. Je salue également les membres du Comité.

Je vous remercie de m'avoir invité à me joindre à vous aujourd'hui.

En tant que sous-commissaire à la Construction navale et au matériel, je supervise le cycle de vie complet de nos biens, de l'approvisionnement à l'aliénation. De cette façon, la Garde côtière canadienne est toujours prête à fournir les services essentiels décrits plus tôt par mon collègue M. Mes.

[Traduction]

Mes responsabilités comprennent l'acquisition de grands et de petits navires ainsi que d'hélicoptères. Cependant, l'approvisionnement n'est qu'une partie de notre travail. Je supervise aussi l'entretien et la gestion du cycle de vie de la flotte et des actifs terrestres de la Garde côtière, qui garantissent la continuité des services fournis aux Canadiens.

En fait, mon objectif est de veiller à ce que la Garde côtière dispose du bon matériel, en bon état et au bon moment, afin que notre personnel puisse accomplir sa mission essentielle efficacement et en toute sécurité.

Marc Mes: Comme je l'ai mentionné précédemment, la Garde côtière canadienne se trouve à un tournant de son histoire, notamment en ce qui concerne sa contribution à la souveraineté et à la sécurité nationale du Canada.

[Français]

La Garde côtière canadienne est fière de s'être récemment jointe à l'équipe du ministère de la Défense nationale. Bien que la Garde côtière canadienne demeure un organisme de service spécial civil relevant de la Défense nationale, cette transition facilitera une plus grande collaboration et une interopérabilité accrue avec nos partenaires de la Défense et renforcera les synergies dans les domaines de l'infrastructure, des cybercapacités, ainsi que du recrutement et du maintien en poste du personnel opérationnel.

• (0820)

[Traduction]

Comme vous le savez, le projet de loi actuellement devant le Parlement propose des modifications à la Loi sur les océans qui élargiront officiellement le service de la Garde côtière à des activités liées à la sécurité en contribution à la connaissance du domaine maritime, en mettant particulièrement l'accent sur l'Arctique. Ces modifications à la loi autorisent la Garde côtière canadienne à recueillir et à communiquer des renseignements à des fins de sécurité, ce qui n'était pas possible auparavant.

Nous serons également en mesure d'effectuer des patrouilles de sécurité et de surveillance qui comprendront, par exemple, la surveillance de navires suspects dans les régions nordiques éloignées et la communication des renseignements recueillis à nos partenaires des services de renseignement, de sécurité et de défense.

[Français]

Bien qu'il s'agisse de changements importants, la Garde côtière canadienne est bien placée pour saisir les occasions d'agir pour multiplier les forces. Elle utilise sa vaste flotte composée de 126 navires et de 23 hélicoptères, ainsi que ses capteurs, ses actifs terrestres et ses centres opérationnels afin de recueillir des renseignements essentiels sur ce qui se passe dans le secteur maritime canadien.

[Traduction]

Nos navires se trouvent déjà dans les eaux sur les trois côtes, ainsi que dans les Grands Lacs et sur la voie maritime du Saint-Laurent. On nous appelle souvent « les yeux et les oreilles du Canada dans les eaux du pays ».

La Garde côtière canadienne maintient la présence la plus importante du gouvernement canadien dans l'Arctique, région d'une importance géopolitique croissante, nous le savons. Les changements climatiques modifient radicalement nos conditions de travail. Nous voyons que le réchauffement climatique ouvre de nouvelles voies maritimes dans l'Arctique et crée en même temps des situations dangereuses, des phénomènes météorologiques extrêmes, le tout avec des conséquences pour nos infrastructures maritimes. Alors que le recul des glaces ouvre de nouvelles routes maritimes et attire une attention internationale, notre présence établie dans l'Arctique nous permet d'apporter une meilleure connaissance du domaine dans ces eaux.

L'immensité géographique de l'Arctique pose un défi unique. Les navires et autres ressources de la Garde côtière canadienne intègrent les capacités de systèmes numériques de plus en plus perfectionnés. Notre connaissance de ce qui se passe sur l'eau évolue grâce à des outils tels que RADARSAT, la troisième génération de satellites canadiens d'observation de la Terre et les systèmes de surveillance aérienne sans équipage qui nous permettent de voir là où nos navires ne peuvent pas se rendre.

Nous nous efforçons également de rester à la pointe de services de navigation de plus en plus numérisés. Pour la Garde côtière canadienne, cela signifie la mise en oeuvre de la navigation électronique et d'autres services numériques dans ses services de communication et de trafic maritimes, de déglacage et d'aide à la navigation.

Nos partenariats établis avec des organisations fédérales telles que l'Agence des services frontaliers du Canada, la Gendarmerie royale du Canada et les Forces armées canadiennes, que renforce une coopération opérationnelle quotidienne, profitent aussi à notre connaissance du domaine maritime.

Nous savons également qu'une véritable connaissance du domaine nécessite un réel dialogue et de réels partenariats avec les communautés autochtones. La Garde côtière a établi des relations avec des communautés autochtones de tout le Canada. Dans le cadre d'initiatives telles que le Programme de bénévolat des bateaux communautaires autochtones et la Garde côtière auxiliaire canadienne, nous ne nous contentons pas de consulter nos partenaires autochtones, nous développons en collaboration avec eux des services qui respectent les connaissances traditionnelles et répondent aux priorités identifiées par les communautés.

[Français]

Andy Smith: Ce fondement de présence et de partenariat sera renforcé par des investissements qui amélioreront nos capacités au cours des années à venir. L'engagement continu à renouveler la flotte civile fédérale représente pour la Garde côtière canadienne un investissement transformateur et générationnel.

[Traduction]

Dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, qui est entrée dans sa 15^e année, le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne comprendra l'acquisition de 2 brise-glaces polaires, d'un maximum de 6 brise-glaces de programme, d'un maximum de 16 navires brise-glaces polyvalents et de 2 navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique.

Les nouveaux brise-glaces polaires, notamment, représentent un progrès important dans nos capacités dans l'Arctique. Ces navires permettront à la Garde côtière de maintenir une présence souveraine tout au long de l'année dans l'Extrême-Arctique, renforçant ainsi notre capacité à contribuer à la connaissance du domaine.

La sous-ministre Beck et le commissaire Pelletier comparaîtront devant le Comité dans quelques semaines pour présenter plus en détail la transition de la Garde côtière canadienne vers le ministère de la Défense nationale, ainsi que l'élargissement du mandat de la Garde côtière.

En attendant, le sous-commissaire Mes et moi-même vous remercions encore une fois de nous avoir donné l'occasion de nous adresser à vous aujourd'hui, et nous sommes impatients de répondre à vos questions.

• (0825)

Le président: Merci, messieurs les sous-commissaires. Je vous remercie pour vos observations préliminaires.

Nous commençons notre première série de six minutes et la parole est à M. Kibble.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président. Mes questions s'adressent, par votre intermédiaire, à M. Mes et à M. Smith.

Merci de votre présence et merci de servir ainsi le Canada. Je tiens à souligner l'expérience de la Garde côtière, en particulier dans l'Arctique, où elle fait un travail exceptionnel.

Merci également de nous aider à mieux comprendre la transition proposée, comme vous disiez. Cependant, je dirai qu'il s'agit maintenant d'une transition.

Avez-vous, l'un ou l'autre, été consultés au sujet de l'élargissement avant la présentation du projet de loi C-2 et du projet de loi C-12?

Marc Mes: Oui, la Garde côtière canadienne a participé aux consultations.

Jeff Kibble: Votre ministère et vous-même avez-vous été consultés, monsieur Mes?

Marc Mes: Oui, je l'ai été.

Jeff Kibble: Et vous aussi, monsieur Smith?

Andy Smith: Oui, j'ai été consulté.

Jeff Kibble: De qui relevez-vous tous deux actuellement?

Marc Mes: Nous relevons tous deux du commissaire de la Garde côtière canadienne.

Jeff Kibble: De qui relève-t-il?

Marc Mes: Il relève de la sous-ministre de la Défense nationale, Mme Beck.

Jeff Kibble: Avant d'être consultés, comment avez-vous appris cette décision?

Marc Mes: J'ai appris la décision par l'annonce du premier ministre.

Jeff Kibble: Vous l'avez vue aux nouvelles.

Marc Mes: Oui, c'est ainsi que nous l'avons appris.

Bon, nous avons participé aux consultations. Nous savions que les choses étaient..., mais nous ne savions pas exactement quand ce serait annoncé. C'est par l'annonce du premier ministre que nous l'avons appris.

Jeff Kibble: Avez-vous participé à des consultations avant l'annonce faite aux nouvelles?

Marc Mes: Oui, nous avons participé à des consultations avant l'annonce.

Jeff Kibble: Merci.

Vous avez mentionné que le mandat allait changer et qu'il inclurait maintenant des patrouilles de sécurité et de surveillance. Dans vos observations préliminaires, vous avez mentionné la surveillance.

Y a-t-il autre chose que la surveillance dans la définition des patrouilles de sécurité ou de surveillance?

Marc Mes: Non. Il s'agit de sécurité. Il s'agit de la collecte de renseignements et de leur communication à des fins de sécurité à nos partenaires de défense, ainsi que de surveillance, mais rien de plus.

Jeff Kibble: La sécurité, selon la définition de la Garde côtière, si je comprends bien, se limite à la surveillance et rien de plus.

Marc Mes: Oui, il s'agit de la collecte de renseignements. La connaissance du domaine maritime permet d'atteindre ce degré de compréhension...

Jeff Kibble: Merci.

Je définirai cela comme de la surveillance. Je souhaite simplement obtenir des précisions sur la partie relative à la sécurité parce qu'il est question de « sécurité et surveillance ». Quelle est votre définition du rôle des patrouilles de sécurité au-delà de la surveillance?

Marc Mes: À l'heure actuelle, nous recueillons des renseignements à des fins de sécurité et nous les communiquons à des fins de sécurité.

Les nouveaux pouvoirs nous permettront de recueillir des renseignements et de les communiquer à des fins de sécurité. Nous pourrions utiliser de nouvelles capacités, notamment des drones sous-marins, en surface et au-dessus de l'eau, afin de fournir une meilleure connaissance du domaine à nos partenaires de renseignement de défense et de sécurité.

Jeff Kibble: Tout cela me semble relever de la surveillance. Nous parlerons de la surveillance dans un instant.

En matière de sécurité, envisagez-vous d'avoir à intercepter un autre navire?

Marc Mes: Non, ce n'est pas le cas. Nos navires ne sont pas conçus pour ce type de combat.

Jeff Kibble: Envisagez-vous de devoir monter à bord d'un navire étranger, en dehors de l'excellent travail que vous effectuez dans le domaine de la pêche?

Marc Mes: La Garde côtière ne monte pas à bord à des fins d'application de la loi. Comme vous l'avez mentionné, certains de nos navires ont à leur bord des agents de la GRC ainsi que des techniciens du milieu naturel et de la pêche. Nous fournissons les plateformes nécessaires à l'application de la loi.

Jeff Kibble: Sans l'aide d'un organisme extérieur, pouvez-vous monter à bord d'un autre navire?

Marc Mes: Nous ne montons pas à bord d'autres navires.

Jeff Kibble: Merci.

Maintenant que la Garde côtière relève de la Défense nationale, ses navires, malgré leur coque rouge, seront classés par les autres pays comme des navires de combat de surface valides. Quelles mesures seront prises pour doter les navires de la Garde côtière d'une capacité défensive?

• (0830)

Marc Mes: Je pense que c'est la même chose. Nous restons une flotte civile et un organisme civil qui relève...

Jeff Kibble: Je comprends qu'il s'agit d'équipages civils, mais maintenant que la Garde côtière relève de la Défense nationale, un autre pays classera ses navires comme navires de combat de surface valides ou des navires ennemis valides en temps de conflit, ou même dans le cadre d'opérations en temps de paix.

Ma question est la suivante: quelles mesures la Garde côtière va-t-elle prendre, maintenant que le ministère a changé et que son rôle a évolué, pour défendre ces navires et assurer la sécurité des équipages civils?

Andy Smith: Je pense qu'il est utile de préciser à ce stade que, par définition, les navires de la Garde côtière sont des navires non combattants. Du simple fait que nous relevons de la Défense nationale, nous aurons un rôle de sécurité, et pas de défense, à jouer. Nos navires resteront non armés et ne feront pas partie des Forces armées canadiennes.

Jeff Kibble: Je comprends qu'ils ne soient pas armés et que ce sont des navires civils, mais des pays comme la Chine ne le verront pas ainsi. Par exemple, elle considère les navires de la Garde côtière américaine comme des navires de combat de surface valides ou comme des cibles valables.

Andy Smith: C'est parce que les navires de la Garde côtière américaine sont armés et, bien qu'ils relèvent du département de la Sécurité intérieure, ils font clairement partie des forces armées des États-Unis. La Garde côtière canadienne ne fera pas partie des Forces armées canadiennes. Je me permets de souligner qu'il est pour le moins douteux de classer les navires de la Garde côtière parmi les « navires de combat ».

Jeff Kibble: C'est ce que penseront les autres pays, maintenant que ces navires relèvent de la Défense nationale et qu'ils sont placés sous son autorité, bien qu'ils ne soient pas armés, comme vous expliquez que ce sera le cas.

La surveillance est également une nouvelle fonction, et la Garde côtière dispose de capacités de surveillance grâce à des radars de navigation, entre autres. Quels équipements supplémentaires seront nécessaires? Je vous remercie d'avoir mentionné les drones comme exemple.

Marc Mes: Oui, nous allons donc y réfléchir et travailler avec nos collègues de Défense nationale et des Forces armées canadiennes afin de trouver des synergies entre les ensembles de capteurs et le matériel de communication, y compris les communications sécurisées, ce qui nous permettra de contribuer à l'interopérabilité des deux forces sur l'eau.

Le président: Merci, messieurs les sous-commissaires.

Jeff Kibble: Merci à vous deux, monsieur Smith et monsieur Mes.

Le président: Monsieur Malette, vous disposez de six minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les sous-commissaires de leur présence aujourd'hui. Il y a quelques semaines, comme je l'ai mentionné plus tôt, j'ai eu l'honneur d'être à Cobourg pour participer à l'inauguration de la nouvelle station de recherche et de sauvetage. Je dois dire que c'est un très beau bâtiment, et les hommes et les femmes qui y travaillent sont très heureux de disposer de cette base.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi les stations de recherche et de sauvetage modernisées ou nouvelles, comme celle que j'ai eu le privilège de voir à Cobourg, sont essentielles pour les collectivités locales, pour que les équipes disposent d'installations et d'outils adéquats pour les aider dans leurs missions cruciales de recherche et de sauvetage? En particulier, dans le cas présent des Grands Lacs, dans ma circonscription, Baie de Quinte, nous avons beaucoup de... Le lac Ontario est très fréquenté et parfois très dangereux.

Marc Mes: Le programme de recherche et de sauvetage est un programme essentiel que nous mettons en œuvre au nom des Canadiens afin d'assurer leur sécurité sur les eaux. Nous avons investi des sommes considérables. Dans le cadre d'un plan de renouvellement de la flotte, le sous-commissaire Smith modernise également tous nos navires de recherche et sauvetage. Nous venons ou sommes sur le point de recevoir le 20^e navire de recherche et sauvetage que nous mettons en service.

Il s'agit également de formation et d'interopérabilité, c'est pourquoi nous continuons de collaborer avec les auxiliaires communautaires. Nous communiquons avec les Premières Nations qui participent aussi à ces programmes d'intervention afin de garantir un niveau de sécurité. C'est cet apprentissage continu, cette formation continue et la modernisation des stations, ainsi que des navires qui interviennent, qui sont essentiels pour la sécurité des Canadiens sur l'eau.

Chris Malette: Sous-commissaire Smith, la semaine dernière, j'ai parlé avec l'une des unités auxiliaires que M. Mes vient de mentionner, celle de Picton, dans le comté de Prince Edward. Comme nous le savons, ces unités auxiliaires sont très souvent composées de bénévoles. Ils aimeraient, m'ont-ils dit, que l'équipement de certains de ces navires soit, si possible, modernisé.

Est-il prévu, dans le cadre de l'élargissement du rôle et de l'intégration, somme toute, de la Garde côtière dans la Défense nationale, de moderniser des unités auxiliaires?

• (0835)

Marc Mes: Je répondrai peut-être à cette question, monsieur le président, simplement parce que le programme de recherche et de sauvetage relève de ma compétence.

Tout à fait. Les unités auxiliaires sont un élément très important du programme d'intervention. Il existe sept sections dans le pays qui toutes comptent plusieurs unités, et ces unités se développent de jour en jour. Nous fournissons des fonds pour couvrir les frais de formation, de déplacement et de remplacement de l'équipement des unités auxiliaires, tout en continuant à aller de l'avant et à travailler en étroite collaboration avec elles lorsqu'elles envisagent d'acquérir de nouveaux équipements. Cela se fait en consultation avec la Garde côtière dans le cadre des accords de contribution conclus avec chacune des sections.

Chris Malette: De nouveau par votre intermédiaire, monsieur le président, pour l'un ou l'autre, selon vous et d'après votre expérience à la Garde côtière, quels sont les principaux avantages de l'intégration de la Garde côtière canadienne à la Défense nationale?

Par ailleurs, monsieur Mes, il me semble que vous avez parlé de la collaboration renforcée avec les communautés autochtones. En quoi cela constitue-t-il un avantage clé pour l'élargissement et l'amélioration du rôle de la Garde côtière?

Marc Mes: L'interopérabilité avec nos nouveaux collègues au sein de la Défense nationale est assez évidente.

Tout d'abord, il s'agit de planification stratégique — la planification opérationnelle, maintenant avec la Marine — afin de garantir la sécurité des eaux canadiennes.

Ensuite, il y a de meilleures possibilités d'approvisionnement avec les Forces armées canadiennes, et nous pouvons profiter des renouvellements que nous faisons au nom de la Garde côtière, mais aussi au nom de la Défense nationale. La mise en commun des efforts déployés par les deux organisations concerne aussi la technologie et l'innovation.

Enfin, la collaboration avec les Autochtones est essentielle pour la Garde côtière canadienne, et il s'agit d'un élément sur lequel nous nous concentrons depuis le début du Plan de protection des océans. Nous les impliquons et les incluons dans nos systèmes d'intervention. C'est l'occasion pour la Garde côtière et la Défense nationale de travailler en partenariat avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans tout le pays.

Chris Malette: Merci.

Par ailleurs, et comme nous en avons discuté précédemment, avec le rôle accru qui se dessine dans le Nord, la Garde côtière a entre autres pour mandat la recherche et le sauvetage et les interventions environnementales. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, sur la manière dont les changements climatiques peuvent influencer sur le travail de la Garde côtière et sur la manière dont la collaboration avec nos partenaires autochtones dans le Nord peut aider dans ce rôle?

Marc Mes: C'est une très bonne question, monsieur le président.

Les changements climatiques ont une incidence importante sur notre travail. Si l'on prend l'exemple de la gestion des incidents, il y a les feux de forêt, les inondations et les ouragans. La Garde côtière intervient du point de vue maritime, mais nous pouvons également offrir des capacités en raison de nos compétences en matière de gestion des incidents et de systèmes de commandement d'intervention. Nous avons aussi des compétences liées à nos hélicoptères, notamment avec l'Aviation royale canadienne, et nous apportons tout cela.

Notre travail en est changé. Nous voyons ce qui se produit dans certains cas où nous avons des navires préoccupants ou pour lesquels il faut potentiellement intervenir à cause de déversements d'hydrocarbures dans l'eau. Cela a changé, et nous travaillons maintenant avec les communautés autochtones des Premières Nations, car il s'agit d'un partenariat. Cela arrive au sein de leurs communautés sur l'eau, nous devons donc collaborer avec elles. Quand nous envoyons des postes de commandement d'intervention, nous intégrons les Premières Nations dans l'équipe de commandement, afin qu'elles aient leur mot à dire dans ce qui se passe.

Le président: Merci, monsieur le sous-commissaire.

Merci, monsieur Malette.

Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de sept minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

En ce 30 octobre 2025, je m'en voudrais pour ne pas commencer par une pensée pour le formidable exercice de démocratie que les Québécois et les Québécoises ont vécu il y a 30 ans. N'eût été les malversations et le manque de respect d'Ottawa, je ne serais pas aujourd'hui en ce Parlement étranger, Parlement qui a pour mérite de me renforcer quotidiennement dans mes convictions. Les Québécois et les Québécoises ne seraient pas aujourd'hui une minorité toujours plus minoritaire, mais ils auraient vécu les 30 dernières an-

nées en toute liberté. Je me console en pensant que la prochaine fois sera la bonne et qu'elle arrivera très bientôt.

Maintenant, je vous remercie de votre présence. On a beaucoup parlé du projet de loi C-2, devenu le projet de loi C-12. Dans la plupart des interventions, si l'on exclut les aspects les plus litigieux qui ne figurent pas dans la nouvelle version — ce qui est un autre débat, un autre sujet —, on a énormément parlé des services frontaliers et moins de la Garde côtière. On élargit le mandat de la Garde côtière à la collecte et à la diffusion de renseignements en matière de sécurité maritime. La plupart des gens du syndicat, notamment de l'Agence des services frontaliers, se disaient d'accord là-dessus, mais craignaient de ne pas avoir les effectifs nécessaires.

De votre côté, croyez-vous que ce soit faisable?

● (0840)

Marc Mes: Je peux commencer ma réponse en français, mais je vais continuer en anglais.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Sentez-vous à l'aise, il n'y a pas de problème.

Marc Mes: En ce qui concerne l'ASFC et la GRC, le projet de loi C-12 souligne l'importance d'être un partenaire qui sait ce qui se passe sur l'eau et à la frontière.

[Traduction]

La Garde côtière peut aider à comprendre ce qui se passe à la frontière. C'est un élément important. La GRC et l'ASFC jouent un rôle considérable dans la sécurité de notre frontière.

La Garde côtière peut également jouer un rôle, en particulier dans le Saint-Laurent et les Grands Lacs, où nous avons cette frontière commune. Il s'agit d'un rôle de surveillance. Par exemple, nos bateaux de sauvetage, lorsqu'ils sont à l'eau, peuvent maintenant utiliser des capteurs pour transmettre des renseignements à nos partenaires afin qu'ils comprennent mieux ce qu'il y a sur l'eau et pour apporter un soutien.

Les gens ne connaissent généralement pas le domaine maritime. Les frontières terrestres, qu'il s'agisse des ports, des postes frontaliers ou des zones intermédiaires, sont les zones qui retiennent l'attention. La frontière maritime est également une zone.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous dites donc que ça peut se faire sur le plan des facteurs humain et technique.

Cela dit, avec l'élargissement du mandat, y aura-t-il aussi des problèmes de gouvernance, par exemple de reddition de comptes? Ça rebrasse quand même les cartes au sein de l'institution.

Andy Smith: Pouvez-vous nous répéter la question, s'il vous plaît?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En ce qui a trait aux facteurs humain et technique, ça va, j'ai compris la réponse. Cela dit, l'élargissement du mandat rebrasse les cartes en ce qui concerne les exigences en matière de reddition de comptes. Cela pose-t-il de nouveaux défis au chapitre de la gouvernance?

Andy Smith: Bien entendu, monsieur le président, c'est une autre forme de gouvernance. Cependant, nous sommes très bien placés sur ce plan, même si cela fait à peine deux mois que nous nous sommes joints à l'équipe de la Défense nationale.

Nous sommes très bien placés pour contribuer à toutes les tables de gouvernance en question.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je trouve ça intéressant. Autant les services frontaliers nous disent qu'ils seraient débordés, qu'ils ont des défis assez importants et qu'il faudra rajouter énormément de têtes à leur troupeau, dans votre cas, vous dites que vous êtes prêts, que ça va et qu'il n'y a pas de problème. Je trouve intéressant de voir la différence dans la préparation.

Marc Mes: Selon moi, la seule chose qui manque à la Garde côtière, c'est l'autorisation de participer, d'engager des discussions et, particulièrement, de partager les renseignements en matière de sécurité. Compte tenu de notre équipement et de nos navires, nous pouvons apporter notre contribution.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: On a reçu le témoignage, ici même, du major-général Robert Ritchie, en septembre dernier. Celui-ci nous disait qu'il n'était pas prévu de militariser la Garde côtière ou d'ajouter un volet d'application de la loi à son mandat. Pour vous, il n'y aurait pas de changement, pour ainsi dire, sur l'aspect militaire des choses.

Confirmez-vous qu'il n'y a pas eu de discussion là-dessus, que ça n'a pas été mentionné et que ce n'est pas non plus une de vos demandes?

Marc Mes: Non, ce ne l'est pas du tout.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Pourquoi cela ne serait-il pas dans l'intérêt de la Garde côtière, par exemple?

[Traduction]

Marc Mes: À l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire que la Garde côtière soit chargée de l'application de la loi ou militarisée. Tout d'abord, nous n'avons ni la capacité ni l'équipement nécessaires à bord des navires. Nous sommes une flotte civile non combattante.

Nous soutenons déjà les forces de l'ordre. Nous avons un mandat en vertu de la Loi sur les océans. Le ministre responsable de la Garde côtière peut fournir des services à d'autres ministères. C'est ce que nous faisons actuellement avec la GRC et Pêches et Océans Canada. La loi est appliquée. Nous fournissons la plateforme. Il n'est pas nécessaire que la Garde côtière ait ce mandat.

• (0845)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je pense que vous avez aussi des employés qui sont inquiets et qui ont peur d'un changement de mandat. J'imagine qu'ils vous en font part, qu'ils vous le disent.

Marc Mes: Oui.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Que leur répondez-vous?

Andy Smith: C'est une bonne question. Ça fait partie des inquiétudes normales, même des inquiétudes auxquelles on s'attendait lors de la transition.

Fondamentalement, les employés de la Garde côtière se sont joints à l'organisme dans le cadre de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et non dans celui de la Loi sur la défense nationale. Les modalités d'emploi sont entièrement différentes.

Présentement, il n'est pas question de militariser ou d'armer nos navires pour participer à des missions de défense.

Le président: Merci, monsieur le sous-commissaire.

Merci, monsieur Savard-Tremblay.

[Traduction]

Nous passons à la deuxième série de questions.

Pour les cinq prochaines minutes, nous avons M. Anderson.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Pouvez-vous me dire combien de navires de la Garde côtière sont actuellement présents dans l'Extrême-Arctique?

Marc Mes: Pendant la saison estivale, nous avons entre sept et huit navires qui se trouvent régulièrement dans l'Arctique.

Scott Anderson: Et actuellement?

Marc Mes: Actuellement, il nous en reste un qui termine la saison. La saison se termine généralement à la mi-novembre. À l'heure actuelle, nous répondons d'abord à la demande de l'industrie afin d'assurer le réapprovisionnement et nous escortons des bateaux jusqu'aux collectivités. Ensuite, nous fournissons des données scientifiques, ainsi que des services de recherche et de sauvetage.

Scott Anderson: En hiver, dans la mesure où vous pouvez naviguer là-bas...?

Marc Mes: Nous ne naviguons pas après décembre. Nous avons parfois continué jusqu'à la mi-décembre, mais à part cela, nous ne sortons pas. Cependant, avec l'acquisition de deux nouveaux brise-glaces polaires en 2030-2031, nous serons présents toute l'année dans l'Arctique.

Scott Anderson: Juste pour clarifier quelque chose, vous avez mentionné qu'il s'agissait d'une opération civile et que vos opérations ne s'étendaient en aucun cas au domaine militaire, mais le document distribué mentionne la « protection des infrastructures ». Pouvez-vous définir cette « protection » dans le contexte d'une opération civile?

Marc Mes: Les infrastructures, oui. C'est notre contribution. Si nous avons une certaine connaissance de ce qui se passe sur l'eau, nous sommes en mesure, par défaut, de contribuer à la protection des infrastructures. Si les organisations qui doivent intervenir, qu'il s'agisse des Forces armées canadiennes, de la GRC ou même de la police locale... S'il existe une menace connue et que nous l'identifions en recueillant nos renseignements, cela aide à protéger les infrastructures.

Scott Anderson: Ne pensez-vous pas que le fait de participer à une opération militaire active fait de vous des combattants?

Marc Mes: Nous ne participerions jamais à une opération militaire active.

Scott Anderson: En ce qui concerne la communication de renseignements, je crois que vous avez mentionné que vous en communiquez déjà, dans certains cas.

Marc Mes: Par l'intermédiaire du président, oui, nous communiquons des renseignements et nous sommes habilités à le faire pour des raisons de sécurité. Nous recueillons des renseignements et les communiquons à des fins de sécurité, et nous y sommes autorisés. Avec le nouveau projet de loi à l'étude, nous pourrions collecter des renseignements à des fins de sécurité et les communiquer à des fins de sécurité.

Scott Anderson: Y a-t-il des indices ou des données concrètes montrant que la République populaire de Chine ou la Russie étendent actuellement leurs activités dans l'Arctique?

Marc Mes: Je ne peux probablement pas m'exprimer à ce sujet. Il me semble que les médias s'y intéressent et certains parlent d'infrastructures géopolitiques, mais je ne peux pas entrer dans les détails.

Scott Anderson: Vous avez déjà répondu à cette question, je pense: la formation ne sera pas renforcée pour inclure une formation paramilitaire.

Marc Mes: Non, elle n'inclura pas de formation paramilitaire.

Scott Anderson: De quels nouveaux types d'équipements, d'infrastructures et de capacités aurez-vous besoin pour remplir votre nouveau rôle?

Marc Mes: Nous devons, par exemple, nous doter de capacités de communication sécurisées. Nous disposons déjà d'un élément de communication sécurisée sur nos brise-glaces dans l'Arctique. Nous avons un système commun avec la Marine, appelé IMIC3, qui nous permet d'établir des communications sécurisées. Cependant, c'est le transfert sécurisé de données que nous devons améliorer sur nos navires, ainsi que les ensembles de capteurs qui comprennent des capteurs sous-marins, notamment des drones et autres. Ce sont là les éléments sur lesquels nous travaillons afin d'assurer l'interopérabilité avec la Marine et l'échange avec nos partenaires.

• (0850)

Scott Anderson: Dans quelle mesure mettez-vous l'accent sur les capacités autonomes... les drones?

Marc Mes: Je veux dire, c'est l'évolution de la technologie, et ce sera un élément important. L'Arctique est vaste, vous le savez tous. Nous n'avons qu'un nombre limité de navires dans l'Arctique. L'Arctique est beaucoup plus vaste, nous allons donc devoir utiliser des drones, tant sous-marins que...

Nous connaissons les zones potentiellement vulnérables, telles que les infrastructures critiques. Nous devons être très attentifs aux câbles sous-marins, et cela vaut pour le monde entier. Parallèlement, être conscient de ce qui se passe sur l'eau nous aidera également, et nous pouvons utiliser des drones au-delà de la ligne de visibilité.

Scott Anderson: Pouvez-vous décrire les nouvelles infrastructures dont vous aurez besoin dans l'Arctique pour mener à bien votre nouvelle mission?

Marc Mes: Pour l'instant, il n'y a pas de besoin précis. Nous travaillons sans infrastructure dans l'Arctique. Nous sommes présents dans l'Arctique. La Garde côtière dispose d'une installation régionale à Yellowknife. Nous avons des bases de recherche et sauvetage et des services de communications et de trafic maritimes à Iqaluit et Rankin Inlet, nous disposons donc d'une certaine infrastructure. Cependant, nous n'avons pas besoin d'infrastructure pour que nos brise-glaces puissent fonctionner dans l'Arctique. Nous effectuons les changements d'équipage dans les collectivités. Si les infrastructures se développaient, nous en tirerions bien sûr parti, mais pour l'instant, nous n'avons pas besoin d'infrastructures.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à Mme Gallant.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Je voudrais simplement faire la demande suivante:

Que le Comité invite le directeur parlementaire du budget à comparaître pendant au moins deux heures pour discuter de son nouveau rapport intitulé *Dépenses en capital prévues au titre de la politique de défense du Canada: Mise à jour de 2025*.

Le président: Nous avons pris note de votre demande. Elle sera transmise.

Monsieur Watchorn, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants.

Lors des réunions précédentes de ce comité, nous avons reçu des témoins qui nous ont dit, presque à l'unanimité, que l'intégration de la Garde côtière canadienne au sein du ministère de la Défense nationale était très positive.

J'aimerais connaître votre opinion là-dessus à ce sujet, monsieur Mes. Est-ce le bon moment? Trouvez-vous ça positif?

Marc Mes: C'était très positif pour tous les gens qui travaillent pour la Garde côtière canadienne, pour les gens qui travaillent au sein d'un équipage sur les navires et pour les gens qui travaillent dans toutes les régions. Faire partie de la famille du ministère de la Défense nationale génère vraiment un sentiment positif.

Tim Watchorn: Je vous remercie.

Monsieur Smith, vous avez parlé de la Stratégie nationale de construction navale. Si on s'intéresse aux investissements qui vont être faits au cours des 20 prochaines années, on peut lire que deux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, six brise-glaces de programme, deux brise-glaces polaires, jusqu'à 16 brise-glaces polyvalents et jusqu'à 61 petits navires vont être renouvelés d'ici 2045.

Comment voyez-vous ces investissements dans le cadre du partenariat avec le ministère de la Défense nationale? Comment allez-vous les utiliser?

Andy Smith: Je vous remercie de votre question.

Nous avons devant nous une occasion.

Évidemment, certains de ces navires n'ont même pas encore été construits. Toutefois, nous avons aujourd'hui l'occasion de répondre aux besoins du pays, incluant ceux de la Marine royale canadienne et des Forces aériennes canadiennes, de mettre en commun certains équipements et d'ajouter des équipements communs dans la flotte d'aujourd'hui ou dans les navires qui seront construits au cours des 20 ou 25 prochaines années. Ça nous permet de nous assurer que nous avons des équipements communs, un entraînement commun et un entretien commun pour toute la chaîne d'approvisionnement afin d'assurer une efficacité plus élevée.

• (0855)

Tim Watchorn: Merci.

Comment les brise-glaces polaires vont-ils améliorer la présence du Canada dans l'Arctique et sa façon de protéger sa frontière nord?

Marc Mes: D'abord, cela nous permettra d'être présents en Arctique pendant les 12 mois de l'année.

Ensuite, notre présence sera vraiment une preuve de souveraineté.

[Traduction]

Il s'agit d'être présent en tout temps afin d'assurer cette présence souveraine pour le gouvernement du Canada et pour les Canadiens, non seulement avec les brise-glaces polaires, mais avec tous nos navires. Ce sont là les éléments clés.

Il s'agit également de recherche et sauvetage. À mesure que l'Arctique s'ouvre et que nous vivons le changement climatique, il sera de plus en plus nécessaire de veiller à ce que le Canada et la Garde côtière canadienne soient en mesure d'intervenir en cas d'incident. Nous pourrions voir davantage de navires de croisière s'intéresser à l'Arctique. Cela nous préoccupe. Cela représente un risque plus élevé. Nous devons nous y préparer et être en mesure d'intervenir.

Il s'agit de sécurité, de souveraineté et de recherche et sauvetage, ainsi que de soutien à nos activités scientifiques. C'est un élément clé pour comprendre la science et nos eaux et pour soutenir nos départements scientifiques dans l'ensemble du gouvernement.

[Français]

Tim Watchorn: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

J'ai une dernière question à vous poser. Il manque parfois de bateaux pour entraîner des marins; d'autres témoins nous ont parlé de la possibilité d'entraîner des marins avec vos équipements.

Comment voyez-vous ça? Est-ce une possibilité? Si oui, comment cela fonctionnerait-il?

[Traduction]

Marc Mes: Monsieur le président, encore une fois, c'est une très bonne question.

Bien sûr, nous pensons à l'interopérabilité, aux possibilités de formation pour la Garde côtière et la Marine, et à la possibilité d'utiliser toutes nos plateformes pour la formation. Nous allons avoir besoin de plus de personnel pour la Garde côtière; la Marine va avoir besoin de plus de personnel. Nous devons pouvoir utiliser nos plateformes, du point de vue du gouvernement du Canada, pour donner de la formation. S'ils ont des techniciens qui ont besoin de se former sur nos navires, pourquoi ne pas utiliser nos navires pour faire venir des gens dans la Garde côtière canadienne afin de les aider à se former et à acquérir de l'expérience, de sorte que lorsqu'ils monteront à bord d'un navire de la Marine, ils seront prêts à travailler.

[Français]

Andy Smith: Bien entendu, nous avons l'Académie de la Garde côtière canadienne, au Cap-Breton. C'est un établissement de premier ordre pour la formation des officiers du pont et des ingénieurs maritimes. On y retrouve un simulateur de navigation dans les glaces de calibre mondial.

Nous avons déjà invité les officiers de la Marine royale canadienne; ils viendront bientôt à l'Académie pour peaufiner leur capacité à naviguer dans les glaces, qui est une spécialité, bien entendu.

Tim Watchorn: Merci beaucoup, monsieur Smith.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Watchorn.

Madame Lori Idlout, je vois à l'écran que vous avez levé la main. Encore une fois, nous devons demander au Comité son consentement unanime pour votre intervention, puisque vous n'êtes pas membre du Comité.

Je vais maintenant poser la question au Comité. Je vais demander le consentement unanime pour permettre à Mme Idlout de prendre la parole.

Cheryl Gallant: Non.

Lori Idlout (Nunavut, NPD): Oui, je voudrais demander le consentement unanime pour demander aux témoins s'ils sont d'accord, étant donné que le Nunavut est la seule administration sans base de recherche et de sauvetage, que...

Le président: Madame Idlout, je suis désolé, mais vous prenez le temps des membres qui n'ont pas donné leur consentement unanime. Toutes mes excuses.

Je donne la parole à M. Savard-Tremblay.

Vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vais revenir à la question de transférer la Garde côtière au ministère de la Défense nationale. Même si des changements s'imposent, on se dit spontanément qu'il faudra un changement de mandat et une militarisation. Je ne dis pas que c'est souhaitable, c'est vous qui le savez en tant qu'experts, mais on imagine que cela accompagne automatiquement ce changement.

Tout à l'heure, vous sembliez dire que ce n'était pas le cas. Cependant, certains analystes estiment qu'une partie de la flotte va devoir être armée pour être véritablement comptabilisée comme une dépense militaire. Encore une fois, je ne fais pas de commentaire à ce sujet, mais j'aimerais entendre votre point de vue.

Confirmez-vous que certains navires, dans l'absolu, pourraient être modifiés pour transporter du personnel militaire ou du matériel défensif?

• (0900)

Marc Mes: Je peux répondre à cette question le premier, monsieur le président.

En ce moment, nous participons à des missions dans le cadre desquelles nous transportons des officiers de la Marine pour qu'ils puissent accomplir leur mandat. C'est une obligation que nous avons en vertu de la Loi sur les océans. Nous avons le mandat de soutenir les autres ministères du gouvernement, et c'est la même chose pour la Marine royale canadienne. Si elle a besoin d'une plateforme, nous avons la capacité de la fournir et de soutenir la Marine dans l'accomplissement de sa mission.

Andy Smith: Jusqu'à un certain point, nous le faisons déjà. Si nos navires sont dans le nord et font des exercices avec les navires de la Marine royale canadienne, nous transférons du carburant d'un navire à l'autre, même aujourd'hui. Serions-nous capables de transporter du matériel ou du personnel d'un endroit à l'autre? La réponse courte est oui.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vais revenir sur la question et nous allons la clore une fois pour toutes.

Mme Eschuk, de l'Union canadienne des employés des transports, avait affirmé, en juin dernier, que plusieurs membres se demandaient si ce nouveau mandat allait correspondre encore à celui pour lequel ils avaient été engagés. Vous nous dites aujourd'hui que vous ne changerez rien du tout.

Il ne me reste que 20 secondes de temps de parole, alors je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Madame Gallant, vous disposez de cinq minutes.

Cheryl Gallant: Merci beaucoup, monsieur le président.

Un navire de la Garde côtière canadienne a-t-il déjà été pris pour cible, même par un trafiquant de drogue, par exemple?

Marc Mes: Oui, cela s'est déjà produit.

Cheryl Gallant: Dans quelles circonstances?

Marc Mes: Le dernier cas dont je me souviens s'est produit près de Cornwall, à Akwesasne.

Cheryl Gallant: Indépendamment de l'interopérabilité officielle, nous avons constaté qu'il y avait eu des attaques contre différentes gardes côtières dans la mer de Chine méridionale. Comme les compagnies d'assurance ordinaires ne couvrent pas les actes de guerre ou les insurrections civiles, quelles mesures prenez-vous pour garantir la protection des membres de la Garde côtière au cas où l'une de ces deux exclusions prévues par les assureurs ordinaires s'appliquerait?

Marc Mes: À titre de navire d'État du gouvernement du Canada, nous ne sommes pas assurés. Nous sommes une société...

Cheryl Gallant: Je parle des personnes.

Marc Mes: Les personnes comme telles, notre équipage, sont des employés du gouvernement du Canada. Ils sont couverts par la même assurance que n'importe qui d'autre. S'il y avait un accident au 222 Nepean...

Cheryl Gallant: Je comprends. Ils sont couverts par le régime de la fonction publique.

Marc Mes: C'est exact.

Cheryl Gallant: A-t-on envisagé de leur fournir un régime d'assurance similaire au Régime d'assurance-revenu militaire, car ils pourraient se trouver au cœur d'un acte de guerre ou d'une insurrection civile qui les exclurait de l'assurance classique offerte par le Régime de retraite de la fonction publique?

Marc Mes: Nous ne serions au cœur d'aucun acte de guerre. Les règles d'engagement de la Garde côtière stipulent que s'il y a quoi que ce soit, nous nous retirons.

Cheryl Gallant: Une attaque par un trafiquant de drogue ne serait pas considérée comme un acte de guerre au Canada.

Marc Mes: Non.

Cheryl Gallant: Qu'en est-il des pensions de la Garde côtière? Encore une fois, votre personnel collaborera à des activités de surveillance avec l'Armée, mais les adversaires ne voient pas tous les choses de cette façon. Ils estiment désormais que les garde-côtes, même s'ils ne sont pas armés, ont une double fonction.

Si une telle situation se présente, comment notre personnel, qui pourrait subir des blessures corporelles, voire des blessures mettant fin à leur carrière, sera-t-il protégé comme des militaires le seraient dans une telle circonstance?

• (0905)

Marc Mes: Je ne suis pas sûr de souscrire à l'idée d'une double fonction. Le mandat de sécurité est un mandat supplémentaire et complémentaire, qui tire parti de tous les moyens dont dispose la Garde côtière en mer pour fournir un service supplémentaire grâce à la collecte, la réception et l'échange d'informations. Comme tel, il ne représente pas un risque supplémentaire pour le personnel de la Garde côtière.

Cheryl Gallant: Dans le pire des cas, s'il y a une attaque militaire côtière et que la Garde côtière doit intervenir en collaboration et en interopérabilité avec l'Armée, comment vos ressources et votre personnel sont-ils désignés de sorte que les urgences mari-

times civiles simultanées ou le naufrage d'un bateau de pêche bénéficient du meilleur temps de réponse, comme si la situation de sécurité nationale ne les avait pas accaparés?

Marc Mes: Pour être très honnête avec vous, notre mandat demeure. Il s'agit de la recherche et du sauvetage, de l'intervention environnementale et de l'aide à la navigation. En cas de recherche et sauvetage, des conventions internationales obligent tous les navires à intervenir. Nous ne nous retrouverons pas dans une situation où nous serons chargés d'intervenir dans un conflit.

Cheryl Gallant: Vous attendez-vous à ce que certains membres de la Garde côtière quittent leurs fonctions s'ils sont intégrés au MDN, qu'ils se voient ou non confier un rôle de combat?

Marc Mes: Je pense que personne ne partira. Je vais être très honnête avec vous: nous avons clairement dit que nous n'allons pas être militarisés et que nous n'avons pas de rôle d'application de la loi. Nos équipages et tout notre personnel navigant sont très à l'aise avec cela.

Cheryl Gallant: Les navires de patrouille et les cotres de la Garde côtière ne possèdent aucune capacité de défense contre les combattants ennemis, contrairement à la Garde côtière américaine. Est-il prévu d'armer les navires ou de les équiper de matériel supplémentaire afin de permettre la collaboration, la surveillance et l'interopérabilité avec les Forces armées canadiennes?

Andy Smith: C'est une question ouverte. En ce qui concerne l'équipement visant à militariser les navires, la réponse est non. En ce qui concerne l'adaptation des missions ou la modernisation des nouveaux navires afin d'améliorer les capteurs et les systèmes de communication sécurisés, la réponse est oui.

Cheryl Gallant: Combien de temps cela prendra-t-il, et nos navires seront-ils hors service pendant ce temps?

Le président: Le temps est écoulé. Je suis désolé, madame Gallant.

Madame Romanado, vous disposez au plus de cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Par votre entremise, j'aimerais remercier les témoins d'être ici.

Il semble y avoir une certaine confusion. Comme je suis très visuelle, je vais peut-être aider tout le monde à y voir plus clair.

Vous avez mentionné tout à l'heure que, dans la structure hiérarchique, le commissaire relève de la sous-ministre de la Défense nationale. C'est très clair quand je regarde l'organigramme de la Défense nationale: il y a la cheffe d'état-major de la Défense et il y a la sous-ministre de la Défense nationale. La Garde côtière ne relève pas de la cheffe d'état-major de la Défense.

Il est très clair pour moi que la Garde côtière est une entité civile qui renforce la capacité du Canada en matière de surveillance maritime et qui complète ce que nous pouvons offrir dans le cadre du NORAD. Est-ce exact?

Je vous vois acquiescer. Merci.

Vous nous avez fourni un petit document d'information, et je voudrais en lire un extrait, car je pense que les Canadiens ne se rendent pas compte à quel point la Garde côtière canadienne est incroyablement.

Nous avons parlé tout à l'heure de notre capacité à jouer dans la cour des grands. Dans votre document d'information, on dit ceci:

Au cours d'une journée moyenne, la GCC surveille 4 498 mouvements de navires, coordonne 18 opérations de recherche et de sauvetage, vient en aide à 47 personnes et sauve 13 vies [...]

Il s'agit là d'une journée moyenne. Le document poursuit:

[...] effectue 11 patrouilles de pêche et 11 études scientifiques avec des partenaires, procède aux relevés de 3,5 km de voies navigables, gère 6 événements de pollution.

Là encore, il s'agit d'une journée moyenne.

Ce travail se poursuivra. Ce travail ne changera pas. L'intention ici, grâce à ces capteurs, c'est d'ajouter une capacité de connaissance du domaine dans l'Arctique et dans nos trois océans. Est-ce une description fidèle de la nouvelle intégration au ministère de la Défense nationale?

Marc Mes: C'est exactement cela. Le gouvernement voit l'avantage de tirer parti de la forte présence de la Garde côtière sur l'eau. C'est une mission que nous serons en mesure d'accomplir et qui complète celle qui nous est actuellement confiée.

Merci de reconnaître le travail de la Garde côtière. Comme nous l'avons mentionné, c'est une organisation qui ne compte que 6 000 personnes, dont 3 000 en mer, et nous sommes en mesure d'aider à fournir ces services aux Canadiens.

● (0910)

Sherry Romanado: Ma collègue, Mme Idlout, voulait poser une question. Je sais qu'elle n'a pas eu l'occasion de le faire, car cela nécessitait le consentement unanime, mais elle a soulevé la question des opérations de recherche et de sauvetage au Nunavut.

Pourriez-vous répondre à cette question? Qu'en est-il des capacités de recherche et de sauvetage au Nunavut?

Marc Mes: Les opérations de recherche et de sauvetage dans l'Arctique prennent de plus en plus d'importance à mesure que le climat change. Depuis 2015, notre soutien aux auxiliaires de la Garde côtière est passé de 15 à 41 unités auxiliaires. Nous avons mis en place une unité d'intervention à Rankin Inlet, un élément essentiel dans l'Arctique, et nous continuons d'évaluer quotidiennement, grâce à ce que nous appelons des évaluations des risques, toutes les régions du pays afin de déterminer s'il est nécessaire de renforcer nos capacités ou de collaborer.

Enfin, il s'agit d'un engagement avec les Inuits et les Premières Nations, qui sont inclus dans ce processus, et les auxiliaires en sont un très bon exemple. Nous continuons d'examiner les besoins dans toutes les régions du Canada afin de déterminer s'il est nécessaire de renforcer ou non nos capacités.

Sherry Romanado: En ce qui concerne l'Arctique, nous avons effectivement un voisin au nord, et je ne parle pas de la Russie. Je parle des États-Unis et de l'Alaska.

Compte tenu de la capacité accrue de connaissance du domaine, pourriez-vous nous expliquer un peu plus en détail comment nous pourrions contribuer à la défense du NORAD en utilisant certaines des technologies et capacités dont dispose la Garde côtière?

Marc Mes: Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues de la Garde côtière américaine, tout comme avec nos collègues de la Marine. Nous menons des exercices conjoints et nous travaillons ensemble. Nous disposons de moyens et nous travaillons dans l'environnement maritime dans une perspective d'échange d'information et nous échangeons cette information avec nos principaux partenaires nationaux en matière de défense, de sécurité et de renseignement, mais également avec certains de nos partenaires qui

ont des intérêts dans l'Arctique, notamment les États-Unis, la Norvège et le Danemark. Un effort collectif est mené dans le cadre du Forum des gardes côtières de l'Arctique, afin de garantir que nous sommes prêts et capables de réagir à toutes les situations.

Une meilleure connaissance de ce qui se passe sur l'eau aide la Garde côtière à se préparer aux situations auxquelles nous devons faire face. Il ne s'agit pas nécessairement de sécurité, mais aussi de sûreté, et nous parlons des navires de croisière ou des interventions environnementales et de la manière dont nous travaillons ensemble.

Du point de vue du NORAD et des alertes maritimes, il s'agit de pouvoir fournir des informations qui peuvent également contribuer à soutenir cet effort.

Le président: Merci, messieurs les sous-commissaires, pour votre témoignage et pour votre présence afin de nous éclairer sur l'intégration de la Garde côtière et du ministère de la Défense nationale, ainsi que sur les installations supplémentaires qui s'ajoutent à ce que vous faites déjà.

Sur ce, au nom du Comité, je vous remercie pour les services que vous rendez, pour votre flotte et pour tous ceux qui contribuent à assurer notre sécurité. Dans le Nord, vous assurez cette surveillance et permettez au Canada d'être bien représenté.

Je vais suspendre nos travaux un instant pour passer à la deuxième partie de notre séance, qui porte sur la modernisation du NORAD.

● (0910)

(Pause)

● (0920)

Le président: Conformément aux motions adoptées les 16 et 23 septembre, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur la modernisation du NORAD.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons Andrea Charron, directrice du Centre d'études de défense et de sécurité de l'Université du Manitoba, et Peter Bates.

Je vous remercie tous les deux de votre présence.

Madame Charron, vous êtes sur Zoom. À l'aide des boutons de votre système, utilisez la fonction « main levée » et le micro pour l'interprétation linguistique.

Monsieur Bates, veuillez consulter la fiche afin de prévenir un retour sonore et éviter tout incident. Vous disposez également d'un service d'interprétation.

J'invite maintenant Andrea Charron à faire sa déclaration liminaire.

Vous disposez de cinq minutes.

Andrea Charron (directrice, Centre d'études de défense et de sécurité, University of Manitoba, à titre personnel): Merci, monsieur le président, de m'avoir invitée.

Je souhaite centrer mes remarques sur l'importance de la modernisation du NORAD pour l'OTAN et ses alliés, la nécessité d'une défense aérienne et antimissile intégrée, et une opération dédiée et nommée pour la défense du Canada.

Une Amérique du Nord défendue signifie que les alliés et l'OTAN sont plus forts. Comme de nombreuses chaînes d'approvisionnement vitales et capacités de défaite — y compris le Commandement de forces interarmées de l'OTAN à Norfolk — dont dépendent les alliés sont basées en Amérique du Nord, si elle n'est pas défendue, les alliés peuvent être exposés à des risques.

La logique fonctionnelle qui a conduit à la création du NORAD en 1958 est toujours d'actualité. Depuis lors, le NORAD est la première ligne de défense de l'Amérique du Nord. Le monde est entré dans une nouvelle ère marquée par la diversité, la rapidité et la précision des menaces aériennes et balistiques, qui exigent une défense aérienne et antimissile intégrée. C'est l'objectif du « Dôme d'or », la mission du NORAD qui consiste à représenter un élément de la défense aérienne et antimissile intégrée, la DAAI. Cependant, son intégration dans un système de systèmes au sein d'une chaîne de commandement unique, essentielle pour la DAAI, n'existe pas encore et devrait être l'objectif du Canada et des États-Unis, comme James Fergusson le souligne.

Le général Guillot, commandant de l'USNORTHCOM et du NORAD, envisage trois dômes qui composeraient le Dôme d'or pour l'Amérique: un dôme de surveillance du domaine, dont le NORAD est un élément essentiel; un dôme aérien pour les avions, les systèmes aériens sans pilote et les missiles de croisière, qui inclut à nouveau le NORAD; et un dôme de défense contre les missiles balistiques intercontinentaux.

Cela signifie que les États-Unis ne disposeront pas d'un seul système sophistiqué, mais de plusieurs systèmes qui devront être reliés dans un premier temps à des systèmes de détection, de mise en file d'attente et de neutralisation prêts à l'emploi, dans lesquels le Canada joue un rôle important et dont il peut tirer parti avec des systèmes basés au Canada. Le Canada a la possibilité de refuser de participer à la mise en place du Dôme d'or, ce qui amènerait les États-Unis à déployer des radars transhorizon et des capacités de neutralisation terrestres près de la frontière canado-américaine, violant ainsi l'espace aérien canadien si nécessaire, et allant à l'encontre de la logique d'une approche conjointe de la défense de l'Amérique du Nord.

Cela risquerait également de marginaliser le NORAD, qui peut être annulé moyennant un préavis de 12 mois. Cela exercerait également une pression supplémentaire sur notre allié, le Kalaallit Nunaat, ou Groenland. Si le Canada ne participe pas à la défense de l'Amérique du Nord, d'autres emplacements stratégiques peuvent être exploités.

La priorité pour les alliés nord-américains est la connaissance du domaine. Cela inclut les systèmes ancrés aux fonds marins, terrestres et spatiaux, et la modernisation du NORAD anticipe bon nombre de ces systèmes. Cependant, il ne faut pas sous-estimer l'importance de les relier, de les protéger, d'analyser les données et de s'assurer que les FAC disposent d'une infrastructure numérique et de liens conformes au principe de la vérification systématique avec les États-Unis et leurs alliés.

Le NORAD et l'OTAN doivent échanger davantage d'information et mener des exercices conjoints afin de montrer à leurs adversaires qu'il n'existe aucune faille entre l'Amérique du Nord et l'Europe à exploiter. Le Groenland se trouve à la limite de cette faille, mais fait désormais partie de l'USNORTHCOM. Le Canada doit mieux connaître les forces armées danoises. Nous avons besoin d'officiers de liaison. Nous devons mener des exercices avec eux et considérer le Groenland comme une partie intégrante de la défense

nord-américaine. Un accord de coopération entre le Canada, le Groenland et le Danemark renforcerait encore les efforts du NORAD et de l'OTAN.

S'il est important de prêter attention aux approches nordiques, nous ne devons pas pour autant oublier les approches occidentales, orientales et méridionales. Les États-Unis font preuve d'une opacité excessive sur de trop nombreux projets liés au NORAD. La Commission permanente mixte de défense se réunit de manière trop irrégulière.

Des éléments fondamentaux, comme l'absence d'opération nommée pour la défense du Canada, peuvent être corrigés immédiatement. Chaque fois que le commandant de la 1^{re} Division aérienne du Canada au quadruple chapeau et plus fait décoller des avions, il puise dans un budget de fonctionnement et d'entretien générique. Deux des besoins les plus fondamentaux de l'armée, à savoir le fonctionnement et l'entretien, sont regroupés, de sorte que Pierre doit déshabiller Paul pour ce qui est la priorité absolue du Canada, à savoir sa défense.

J'ai quelques recommandations à faire au Comité.

Premièrement, présenter une déclaration multipartite catégorique selon laquelle la défense du Canada est un intérêt national fondamental et la déposer au Parlement.

Deuxièmement, nommer les opérations du NORAD au Canada et leur attribuer un budget dédié.

Troisièmement, veiller à ce que la modernisation du NORAD reste la priorité absolue des FAC et que les projets soient opérationnels dès que possible. Donner la priorité aux projets de connaissance du domaine et résister à la tentation d'ajouter des éléments à l'agenda des FAC.

Quatrièmement, recommander la nomination d'un responsable canadien du NORAD chargé de coordonner les actions de l'ensemble du gouvernement et de faire des représentations auprès du gouvernement américain. Les FAC et le NORAD ne peuvent pas remplir ce rôle.

● (0925)

Enfin, veiller à ce que la logique fonctionnelle qui a servi à la création du NORAD guide toutes les discussions.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Je vous remercie pour votre déclaration liminaire.

Monsieur Peter Bates, vous disposez également de cinq minutes.

Peter Bates (à titre personnel): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs.

Bonjour.

Je m'appelle Peter Bates et, de 2014 à 2019, j'ai occupé le poste de conseiller politique canadien auprès du commandant du NORAD, fournissant des analyses stratégiques et des avis sur les politiques au commandement.

Depuis 1958, le NORAD surveille l'espace aérien et les approches de l'Amérique du Nord. Malheureusement, le NORAD d'aujourd'hui n'est pas celui dont nous avons besoin. Nous sommes en guerre avec la Russie de Poutine en Ukraine, en Europe et ici même, chez nous. Les dirigeants russes ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils se considéraient en guerre avec l'OTAN et que l'Ukraine n'était qu'un début. Même s'ils mentent souvent, dans ce cas-ci, nous devons les croire sur parole. Les violations flagrantes de l'espace aérien allié par la Russie, le sabotage industriel, les tentatives de meurtre en Europe et les efforts continus pour saper nos sociétés et nos démocraties prouvent le sérieux de leurs intentions.

Au cours des deux guerres mondiales et, par la suite, la valeur cruciale de l'Amérique du Nord pour nos amis et alliés a été la capacité du Canada et des États-Unis à projeter leur puissance de combat, leurs forces militaires et leurs munitions outre-mer, en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique. Nos adversaires actuels, la Russie et la Chine, ont investi massivement dans des capacités de déni d'accès afin de nous empêcher de le faire efficacement à l'avenir. Imaginez à quel point ces capacités seront encore plus efficaces si elles peuvent également perturber et réduire notre capacité à envoyer des forces, du matériel et des munitions depuis l'Amérique du Nord.

Les bombardements aériens de l'Ukraine par la Russie démontrent déjà les dégâts que peuvent causer les armes conventionnelles modernes. La riposte ciblée de l'Ukraine contre des cibles militaires, industrielles et infrastructurelles clés en Russie même illustre le potentiel d'une telle campagne pour affaiblir et désorienter un adversaire, même s'il semble plus puissant.

La mission du NORAD en temps de guerre doit être de défendre les atouts essentiels à notre capacité de projeter notre puissance militaire pour soutenir nos alliés et vaincre nos adversaires à l'étranger. La stratégie de défense du Canada et des États-Unis a toujours été de lutter pour nous défendre chez nous. Le NORAD doit être le bouclier au-dessus de l'Amérique du Nord qui nous permet de combattre et de gagner à l'étranger.

Malheureusement, il y a longtemps qu'Ottawa et Washington ne considèrent plus le NORAD comme un véritable commandement de combat. Pour Ottawa, le NORAD est devenu le symbole de notre partenariat inédit avec les États-Unis. Pour Washington, le NORAD est un appendice pittoresque et largement ignoré de son commandement nord-américain.

Les plans actuels du Canada pour la modernisation du NORAD mettent l'accent sur l'amélioration des capteurs, la connaissance du domaine et le renforcement du commandement et du contrôle. C'est essentiel, mais insuffisant pour combler nos besoins de défense continentale. Si l'on ne peut se défendre contre des menaces que l'on ne peut détecter, on ne peut se défendre si l'on ne peut contrer au moins une partie, sinon la totalité de ces attaques. Aujourd'hui, le NORAD n'est que marginalement capable de faire l'un ou l'autre.

La dernière modernisation majeure du NORAD remonte aux années 1980, lors de la modernisation binationale de la défense aérienne nord-américaine, en réponse à une menace communément admise de la part de l'Union soviétique, à une époque de partenariat et d'intégration économique croissante. La situation n'est plus la même.

Sous l'administration Trump, le partenariat bilatéral que nous entretenions depuis des décennies avec les États-Unis est terminé, du moins pour l'instant. Les droits de douane et les menaces de Trump

témoignent d'une animosité personnelle à l'égard du Canada. Il est peu probable que l'administration Trump accepte même un effort conjoint de modernisation du NORAD mutuellement avantageux. Trump insisterait probablement pour que le Canada verse un paiement supplémentaire aux États-Unis pour la protection fournie par le NORAD. Je considère son initiative de défense antimissile du Dôme d'or comme un effort similaire de perception d'un loyer, et non comme un programme de défense sérieux et réalisable. Si le NORAD et sa modernisation devaient attirer l'attention du président, Trump pourrait même menacer de se retirer complètement de l'accord NORAD.

En bref, nous sommes déjà en guerre. Le NORAD doit être positionné et équipé pour défendre les actifs nationaux essentiels à la protection et au soutien des forces canadiennes et américaines en dehors de l'Amérique du Nord, pour soutenir nos partenaires et alliés, et pour engager le combat avec des adversaires de même niveau à l'étranger si nécessaire.

L'administration Trump n'est pas un partenaire fiable pour le Canada et s'oppose fondamentalement au partenariat bilatéral que représente le NORAD. Nous devons continuer à travailler avec les États-Unis lorsque cela est dans notre intérêt et à notre avantage, et nous devons entretenir des relations avec ceux qui, aux États-Unis, continuent à apprécier ce partenariat, comme le général Guillot. Le NORAD reste un forum précieux pour cet effort.

Cependant, nous devons veiller à ce que le NORAD ne devienne pas la cible des pulsions anti-canadiennes ou des initiatives de perception d'un loyer de Trump. Si l'administration Trump décidait de se retirer de l'accord NORAD, il serait extrêmement difficile, voire impossible, de le rétablir avec une future administration américaine, quel que soit le parti au pouvoir.

Je vous remercie de votre attention.

• (0930)

Le président: Merci, monsieur Bates.

Nous allons passer à la première série de questions, qui durera six minutes maximum.

Madame Gallant, vous avez la parole.

Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, madame Charron, vous avez mentionné le tsar du NORAD. Qui serait le mieux placé pour remplir ce rôle?

Andrea Charron: Je n'ai personne en particulier à l'esprit. Ce doit être quelqu'un qui comprend bien le NORAD et la relation entre le Canada et les États-Unis en matière de défense, quelqu'un qui est respecté par les États-Unis et le Canada et qui serait capable de mobiliser non seulement l'ensemble du Canada, mais aussi les États-Unis. Je pense que ce serait une personne civile. Ce devrait être une personne civile. Elle pourrait avoir ou non une expérience dans le domaine de la défense. Je pense au rôle que Brian Mulroney a joué à plusieurs reprises pour tenter de faire pression sur le gouvernement américain. Hélas, il n'est plus parmi nous.

Cheryl Gallant: L'Archipel arctique se trouve hors de portée des radars à longue portée nord-américains. Compte tenu de la lacune à venir dans la couverture satellite, comment pouvons-nous mettre en place une solution provisoire afin d'assurer une couverture dans cette région, même si elle ne sera aucunement surveillée pendant un certain temps?

Andrea Charron: C'est là que les projets de modernisation du NORAD interviennent. Il y a le système radar transhorizon de l'Arctique qui sera bientôt opérationnel, et il y a le système aéroporté d'alerte et de contrôle, ou AWACS. Nous disposons d'une couverture satellite. Nous bénéficions également du soutien de nos alliés. Vous avez raison: il y a un écart entre le Système d'alerte du Nord, qui arrive en fin de vie opérationnelle — et que nous allons prolonger autant que possible —, et les autres systèmes que nous attendons, à savoir les radars transhorizon de l'Arctique et, éventuellement, des pôles.

Cheryl Gallant: Vous avez mentionné ce qui était nécessaire. Quel est le délai minimum pour combler le vide, jusqu'à ce que cet équipement soit mis en place pour la modernisation?

Andrea Charron: Je crois que la plupart des dates se situent au début des années 2030. Toute mesure que le gouvernement du Canada peut prendre pour accélérer le processus et mettre ces mesures en œuvre plus rapidement est utile. C'est pourquoi j'ai déclaré que nous ne devrions pas alourdir le programme des Forces armées canadiennes tandis que cette question constitue leur priorité absolue.

Cheryl Gallant: Monsieur Bates, si le Canada décidait de ne pas participer au projet du Dôme d'or et si nous n'offrions aucun financement, quelles mesures le gouvernement américain actuel pourrait-il prendre pour financer notre défense commune? Si nous ne contribuons pas au projet du Dôme d'or, mais que nous en bénéficions, comment pourrions-nous être contraints de payer?

Peter Bates: Nous ne bénéficierons pas forcément des avantages du Dôme d'or si nous ne participons pas au programme. Auparavant, avec le système de défense antimissile existant, les États-Unis avaient clairement indiqué que, si nous ne participions pas à la défense antimissile balistique, nous ne serions pas forcément ou inévitablement couverts par ce système particulier, qui était conçu pour défendre le territoire américain.

Le président a déjà déclaré que, si le Canada devenait le 51^e État, il obtiendrait gratuitement la protection du Dôme d'or, et, dans le cas contraire, il nous facturerait jusqu'à 80 milliards de dollars.

Cheryl Gallant: Dans votre exposé, vous avez dit que nous devons « croire » Poutine et Xi Jinping « sur parole ». Pourquoi devons-nous les croire sur parole?

• (0935)

Peter Bates: Cela est dû aux incursions continues dans l'espace aérien de l'OTAN en Europe. Les actes de sabotage, notamment les attentats à la bombe, les explosions, les incendies et les tentatives d'assassinat de personnalités industrielles, démontrent que les Russes sont sérieusement en conflit avec nous. Le problème est que nous sommes tombés dans le piège de parler de ce que nous appelons une guerre « hybride » ou une guerre « de zone grise ». Je n'aime pas ces termes. Je pense que nous devons reconnaître et accepter le fait que nous ne sommes pas au début, mais en plein conflit avec la Fédération de Russie.

Cheryl Gallant: À votre avis, le public canadien est-il conscient de cela? Dans la négative, comment pourrait-il en être informé?

Peter Bates: J'espère le sensibiliser davantage grâce à des interventions comme la mienne aujourd'hui devant le Comité, et je vous remercie de m'avoir invité.

Je crois que les gens prennent conscience de la situation. Le gouvernement en est certainement conscient, si l'on en juge par les programmes que le premier ministre a présentés concernant la moder-

nisation des FAC et la recapitalisation des FAC. Si nous regardons nos alliés, le gouvernement allemand, par exemple, a annoncé son intention de mettre en place une force armée régulière de 260 000 personnes d'ici les années 2030. Le gouvernement français a indiqué, il y a quelque temps, qu'il se préparait à une guerre majeure en Europe.

Je crois que partout dans le monde, en particulier parmi nos alliés, on reconnaît que nous sommes déjà en conflit. Nous sommes déjà en guerre. Nous fournissons un soutien matériel considérable à l'Ukraine, qui se bat en notre nom.

Cheryl Gallant: Vous avez évoqué une zone grise et une guerre hybride. Selon vous, que faudrait-il pour déclencher une réponse cinétique de la part de l'Amérique du Nord ou de l'Europe?

Peter Bates: À l'heure actuelle, une réponse cinétique complète de l'alliance nécessiterait une incursion russe dans un pays allié. Les victimes les plus probables seraient les États baltes, où nous avons actuellement une brigade canadienne en Lettonie.

Le président: Merci, monsieur Bates.

Merci, madame Gallant.

Viviane Lapointe, vous avez six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Bates, le programme de modernisation prévoit la mise en place d'une nouvelle infrastructure numérique massive. Nous avons entendu des témoignages précédents sur la fragilité d'un incident à point de défaillance unique. Dans votre déclaration liminaire, vous mentionnez que la Russie et la Chine pourraient avoir la capacité d'empêcher le déploiement de nos moyens de défense. Parlez-vous de la mise hors service de l'infrastructure numérique? Comment le Canada devrait-il intégrer la cybersécurité et la redondance dans ces systèmes dès le départ? Quelles leçons pouvons-nous par ailleurs tirer des efforts de modernisation de nos alliés?

Peter Bates: L'infrastructure numérique n'est pas la seule vulnérabilité que je souhaite souligner. L'autre point de vulnérabilité est que, tout au long de la Guerre froide, jusqu'en 1991, le Canada et les États-Unis possédaient un grand nombre d'installations militaires. Les États-Unis comptaient une demi-douzaine de points d'embarquement pour les forces militaires américaines partant des États-Unis. Ils n'en ont plus que deux. L'exemple qui me vient à l'esprit est le suivant: si la Royal Air Force, ou RAF, avait été tributaire de deux bases d'opérations principales lors de la bataille d'Angleterre, celle-ci aurait eu une issue très différente. Aujourd'hui, au Canada, nous disposons de deux bases d'opérations principales pour notre force de chasse. C'est tout. La capacité de la Fédération de Russie en particulier à attaquer ces bases à partir de son propre territoire n'a fait que croître au cours des 20 dernières années.

Oui, l'infrastructure numérique constitue un risque. Nous pouvons y remédier par le multiplexage, en créant des centres de commandement alternatifs, comme nous l'avons fait dans le cadre du NORAD. Nous avons un centre de commandement au Colorado. Nous avons un centre de commandement à Winnipeg. Nous avons un centre de commandement en Floride. Nous en avons un en Alaska. Si l'un de ces centres de commandement est hors service ou hors communication, les autres peuvent prendre le relais. De même, nous pouvons... En fait, d'une certaine manière, avec le numérique, il est beaucoup plus facile de transférer ce genre de capacités. C'est quelque chose dont nous devons être conscients, et nous devons être très prudents lors de l'installation de cette infrastructure numérique. Nous devons également être très attentifs à notre infrastructure physique et à la quantité de nos forces, de notre équipement et de nos munitions pour faire face à des conflits réels.

Viviane Lapointe: La modernisation du NORAD met fortement l'accent sur la mise en place d'une connaissance globale de tous les domaines, ce qui implique l'intégration des renseignements provenant des domaines aérien, maritime, terrestre et cybernétique. D'après votre expérience opérationnelle, quels sont les principaux obstacles à l'intégration pour réaliser cette vision? Dans quel domaine le Canada est-il le mieux placé pour apporter une valeur ajoutée unique?

Peter Bates: La valeur unique que nous avons toujours eue au NORAD réside dans les capacités exceptionnelles des membres des Forces armées canadiennes. Nous avons certains des militaires les mieux formés et les plus efficaces qui soient. Cependant, nous n'en avons pas suffisamment. Les personnes avec lesquelles j'ai travaillé au NORAD pendant cinq ans, tant canadiennes qu'américaines, étaient des personnes de premier ordre qui s'efforçaient de faire le meilleur travail possible pour nos deux pays. Nous avons envoyé nos meilleurs éléments au Colorado. Nous avons un grand nombre de nos meilleurs éléments chez Recherche et développement pour la défense Canada, qui se penchent sur les questions relatives au radar transhorizon. Un des problèmes que pose le radar transhorizon est qu'il ne fonctionne généralement pas dans l'Arctique en raison des perturbations atmosphériques. D'importants travaux ont été réalisés pour tenter de remédier à cela. Il est possible que nous ayons un radar transhorizon capable de fonctionner dans l'Arctique, ce qui est remarquable, et il est canadien. À bien des égards, c'est une avancée canadienne. Je dirais que c'est là que réside notre valeur ajoutée. Nous réfléchissons fort, nous travaillons dur et nos gens savent ce qu'ils font.

• (0940)

Viviane Lapointe: Merci.

Madame Charron, les investissements dans la modernisation élargissent également la portée opérationnelle du Canada dans le Nord. Selon vous, comment ces initiatives renforcent-elles la capacité de surveillance et d'intervention du Canada dans les régions arctiques? Quelle importance revêtent-elles pour le renforcement de nos capacités de défense et de connaissance de la situation dans le Nord?

Andrea Charron: Comme le Canada possède le deuxième plus grand territoire arctique et le plus long littoral au monde, s'il dispose d'une meilleure image et d'une meilleure compréhension de ce qui se passe dans notre Arctique, cette information et ces données de renseignement sont indispensables pour nos alliés. Nous ne souhaitons pas être perçus comme un maillon faible, de sorte que nos adversaires puissent nous exploiter dans l'Arctique et nous tenir en otage. C'est ce qui se passe. Les rangers, bien sûr, jouent un rôle

important à cet égard. Nous ne pouvons pas sous-estimer le fait que leurs yeux et leurs oreilles sont essentiels. Cependant, ce seront ces nouvelles technologies, ces systèmes spatiaux... J'ajouterais à l'observation de M. Bates que le Canada possède une expertise spatiale et que nos alliés en veulent davantage. Je m'appuierais sur cela.

Nous sommes toujours confrontés à ce que nous appelons le « fléau de la distance ». Toute mesure visant à faciliter l'accès des Forces armées canadiennes à l'Arctique le plus rapidement possible sera très utile. C'est là, bien sûr, que le transfert de la Garde côtière au ministère de la Défense sera également utile, car elle pourra désormais recueillir des renseignements relatifs à la sécurité.

Viviane Lapointe: Madame Charron, je vous remercie pour les recommandations que vous avez présentées au Comité ce matin.

D'après vos recherches sur le NORAD et la défense continentale, quelle place le programme de modernisation actuel du Canada accorde-t-il au commandement binational pour la lutte contre les menaces en constante évolution dans de nouveaux domaines, comme l'espace et le cyberspace, en plus des environnements aériens et maritimes traditionnels?

Andrea Charron: Ce sera effectivement utile, mais nous devons garder à l'esprit que le NORAD n'est actuellement responsable que d'un domaine et demi: le contrôle des alertes aérospatiales et les alertes maritimes uniquement.

Cela dit, des dispositifs comme le système radar transhorizon de l'Arctique seront essentiels, non seulement pour le NORAD, mais aussi pour les agences civiles, afin de nous permettre de mieux comprendre ce qui se passe.

Ce que nous souhaitons réellement, c'est faire en sorte que nous puissions relier les systèmes entre eux et que les autres agences gouvernementales puissent optimiser leurs opérations grâce à l'utilisation de cette information. Cela signifie que nous devons tous être sur la même longueur d'onde. Nous devons échanger des données de renseignement et être en mesure de produire une image opérationnelle commune. Nous y parvenons assez bien dans le domaine maritime, mais nous devons prendre l'habitude de le faire dans tous les domaines et instantanément.

Le président: Merci, madame Charron.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leurs présentations.

Monsieur Bates, vous avez utilisé les termes « extrêmement vulnérable » pour qualifier le Canada. Concrètement, quelles sont les principales lacunes du NORAD, à l'heure actuelle, qui pourraient compromettre la défense du territoire nord-américain?

Peter Bates: Les lacunes actuelles concernant le NORAD touchent trois domaines.

[Traduction]

Il s'agit du manque de munitions, du manque de plateformes, du manque d'infrastructures et du vieillissement des capteurs. Beaucoup de travail a été accompli au sein du NORAD pour améliorer les capteurs de sorte qu'ils puissent détecter certaines des menaces actuelles. Ce n'est pas parfait. Il y a des vulnérabilités.

La plupart des munitions achetées par les États-Unis et le Canada au cours des 20 dernières années proviennent de ce que j'appelle des « lots boutique ». Si nous nous retrouvions dans une campagne aérienne semblable à celle qui se déroule actuellement au-dessus de l'Ukraine et de la Russie, nous serions rapidement à court de munitions.

Comme je l'ai déjà mentionné, le CF-18 est peut-être une excellente plateforme et le F-35 pourrait être un excellent avion, mais, comme l'a fait remarquer Staline, « la quantité a une qualité qui lui est propre ». Quelle que soit la qualité de votre plateforme, celle-ci ne peut pas être présente à deux ou trois endroits à la fois.

● (0945)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous disiez que le gouvernement canadien, finalement, se contentait de cocher la case de la modernisation en disant que c'était réglé. C'est ce que vous avez dit.

Quelles mesures de suivi et de responsabilisation auriez-vous tendance à recommander, maintenant, pour éviter que la modernisation ne soit pas juste une espèce d'exercice de relations publiques?

Peter Bates: Comme je l'ai suggéré dans mes remarques, le gouvernement canadien doit accepter et informer le public canadien que le NORAD a un vrai rôle de combat. Ce n'est pas simplement un symbole de notre partenariat avec les États-Unis. Il ne s'agit pas simplement de contrôler et de protéger les avions civils contre les détournements.

En contexte de guerre, comme aujourd'hui, le NORAD joue un rôle primordial.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Le concept de commandement et de contrôle pandomaine est une doctrine purement américaine. Il n'y a donc pas d'authenticité dans le fait de tout simplement suivre cette voie. Il n'y a pas de souveraineté sur les données ou quoi que ce soit d'autre.

[Traduction]

Peter Bates: La version américaine du commandement et contrôle tous domaines a été adoptée par la plupart de nos alliés, que ce soient des membres de l'OTAN ou non. Cependant, nous utilisons des termes différents. Certains parlent de pandomaine, comme si cela rendait le concept plus souverain et indépendant.

Cela reflète le fait que, dans les situations de combat dans lesquelles nous nous trouverons, l'air, la terre, la mer, le cyberspace et l'espace seront tous intimement liés. Le numérique nous donne la capacité de combiner l'information et de faire progresser la planification et le contrôle de tous ces domaines.

Oui, il y a un besoin pour une action dans tous les domaines, dans tous les secteurs, ainsi que dans les secteurs combinés, mais elle doit être équilibrée en fonction des besoins souverains individuels, des capacités souveraines et des limites juridiques de nos différents partenaires.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Pourriez-vous nous parler aussi de la levée des restrictions imposées par le Canada sur les activités de défense antimissile?

Peter Bates: Quand l'administration Reagan a lancé l'idée d'une initiative de défense stratégique, surnommée la « guerre des étoiles », le Canada a été invité à y participer, mais il a refusé. Ensuite, il y a eu des problèmes liés au NORAD. Certaines portes

étaient complètement fermées, et nous avons continué de subir ces répercussions pendant des décennies.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il y a eu des répercussions, mais les différentes versions de ce programme, surnommé la « guerre des étoiles » sous Reagan, pour ensuite prendre la forme d'un bouclier antimissile sous George W. Bush, ont toutes été proposées dans des périodes pleines de controverse. Par exemple, sous George W. Bush, l'invasion de l'Irak venait de se passer et on n'avait pas envie de s'y joindre. On disait que c'était encore de l'impérialisme américain. Il y avait quand même des motifs sensés.

Pourquoi pensez-vous qu'il serait parfaitement légitime de s'y joindre aujourd'hui?

Peter Bates: Je pense que c'est absolument nécessaire aujourd'hui, mais, comme je l'ai dit, cela ne doit pas nécessairement se faire dans le cadre du dôme d'or de M. Trump.

[Traduction]

Cependant, le général Guillot a tenté de transformer cette situation difficile en une véritable occasion.

Nous avons eu raison de dire non à la défense antimissile lorsque nous l'avons fait. Dans le contexte actuel, il n'est pas approprié de rester en dehors de la défense antimissile, car ce ne sont pas les missiles nucléaires qui prédominent, mais les missiles balistiques conventionnels, les missiles de croisière conventionnels et les drones conventionnels. Nous avons besoin d'un dispositif de protection capable de faire face à toutes ces menaces, et nous devons le mettre en place entre nous et les États-Unis.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Parlons maintenant des missiles hypersoniques. Faudrait-il développer nos propres capacités ou nous en remettre entièrement aux États-Unis? J'imagine que vous allez répondre qu'il faut développer nos compétences, mais comment le Canada pourrait-il mieux aligner ses politiques d'innovation sur le développement d'infrastructures hypersoniques?

Par exemple, des experts en la matière nous ont dit qu'à Valcartier, on aurait l'expertise pour le faire.

Peter Bates: Nous devons absolument avoir des capacités souveraines en matière de défense antimissile. J'ai remarqué que, dans la planification du ministère de la Défense nationale concernant la modernisation du NORAD, il est question de la

[Traduction]

GBAD, soit la défense antiaérienne basée au sol.

● (0950)

Nous devrions abandonner notre réticence antérieure à l'égard de la défense antimissile balistique. Peu importe que ce soient des missiles balistiques, des missiles de croisière, des drones ou autres. Nous devrions mettre en place un système intégré de défense antimissile, et le Canada devrait posséder ses propres capacités, tant pour ses forces à l'étranger — en première ligne et en Lettonie — que pour la défense de ses infrastructures et de ses besoins essentiels ici au Canada, ce qui devrait inclure la capacité de contrer toute menace de missiles.

Le président: Merci, monsieur Bates.

Pour le deuxième tour, c'est à vous, monsieur Anderson. Vous disposez de cinq minutes.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Monsieur Bates, vous avez mentionné l'Ukraine. Pourriez-vous expliquer aux Canadiens en quoi ce conflit concerne le Canada? Il semble y avoir une tendance chez certaines personnes à les considérer, pour paraphraser Chamberlain, comme des gens très éloignés dont nous ne savons rien.

Peter Bates: Entretemps, nous sommes dans notre « maison à l'épreuve du feu ».

Lorsque je travaillais au NORAD, j'ai estimé que l'un des documents les plus importants que j'ai rédigés pour le commandant concernait l'invasion de Donetsk et Louhansk en 2014. Tout au long de sa carrière, le président Poutine a accéléré et intensifié ses actions, à commencer, pour être franc, par la guerre en Tchétchénie, la guerre contre la Géorgie, son invasion de la Crimée et sa prise de Donetsk. Inévitablement, dans son esprit et comme il l'a clairement indiqué dans ses déclarations, il a l'intention d'entrer en guerre dans un conflit conventionnel total avec l'OTAN.

Si l'Ukraine ne parvient pas à se défendre et si nous autorisons imprudemment un cessez-le-feu qui permettrait à la Russie de conserver ce qu'elle a conquis, elle poursuivra ses préparatifs. Elle n'a pas réorganisé l'ensemble de son économie en temps de guerre uniquement pour conquérir l'Ukraine. Son intention est de nous vaincre.

Scott Anderson: Bien.

Madame Charron, êtes-vous du même avis?

Andrea Charron: Oui, je le suis. Si le monde est si instable en ce moment, c'est parce que nous avons non pas un, mais deux concurrents de taille. Tandis que nous nous inquiétons de cette menace immédiate et persistante que représente la Russie, nous devons également faire face à ce que les États-Unis appellent la « menace croissante » que représente la Chine.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

À un très haut niveau, sur le plan de la guerre aérienne, quelles leçons avons-nous tirées du conflit ukrainien?

Peter Bates: Nous avons appris que les drones sont extrêmement difficiles à contrer et qu'il faut vraiment disposer d'un système multidimensionnel. Comme le disait mon supérieur au NORAD, utiliser un missile d'un million de dollars pour abattre un drone de 50 000 \$ n'est pas un usage judicieux de l'argent, du temps ou des efforts.

Scott Anderson: En ce qui concerne les capacités de la flotte de chasseurs CF-18 du Canada, dans quelle mesure peuvent-ils se défendre dans le Nord? Quelle est leur efficacité?

Peter Bates: Ils auront beaucoup de difficulté à se défendre dans le Nord.

Scott Anderson: Madame Charron, êtes-vous du même avis?

Andrea Charron: Oui, je le suis. Ils sont vieux. La fatigue du métal est un phénomène réel, et il s'agit d'un avion de combat de quatrième génération qui affronte des appareils qui pourraient être de cinquième, de cinquième et demie ou de sixième génération.

Scott Anderson: En ce qui concerne la défense sol-air dans l'Arctique, avons-nous quoi que ce soit et de quoi avons-nous besoin?

Peter Bates: À l'heure actuelle, la capacité sol-air des Forces canadiennes est déployée en Lettonie.

Scott Anderson: Bien. Nous n'avons donc aucun système Patriot dans le Nord.

Peter Bates: Nous n'avons aucun système Patriot.

Scott Anderson: Avons-nous une arme sol-sol à longue portée et à tir déporté, telle que le Typhoon?

Peter Bates: Il a été annoncé que les Forces canadiennes allaient acquérir le système HIMARS, un système de roquettes d'artillerie à grande mobilité. Ce système peut également tirer des missiles à plus longue portée, mais je n'ai vu aucune indication laissant penser que nous avions l'intention d'acheter des Typhoons.

Scott Anderson: Nous n'avancions pas vraiment sur ce point.

Peter Bates: Nous avançons sur le projet HIMARS, absolument, mais pour Typhoon, je ne sais pas.

Scott Anderson: Bien. Si je comprends bien, pour la défense de l'Arctique, l'armée de terre n'est pas si importante. Il s'agit principalement de la flotte, de l'armée de l'air et de la marine. Est-ce exact?

Peter Bates: C'est exact, bien que, encore une fois, je partage l'avis de mon ancien commandant selon lequel nous nous battons dans l'Arctique, mais pas nécessairement pour le conquérir.

Scott Anderson: Bien, d'accord.

Les sous-marins russes peuvent circuler sous la glace, mais pas les nôtres. Disposons-nous d'un moyen capable de circuler sous la glace?

Peter Bates: Je crois que les sous-marins de la classe Victoria pourraient pénétrer brièvement dans certaines zones périphériques de la banquise, mais le programme d'acquisition de sous-marins vise clairement l'achat d'une nouvelle génération de sous-marins capables de naviguer sous la glace.

● (0955)

Scott Anderson: Nous avons donc besoin de bases secondaires dans l'Arctique. Êtes-vous de cet avis?

Peter Bates: Pas si nous disposons des plateformes appropriées. Elles pourraient facilement être déployées depuis Esquimalt ou Halifax pour patrouiller dans l'Arctique. Avec la Garde côtière, je ne pense pas que nous aurions réellement besoin d'infrastructures supplémentaires dans l'Arctique pour soutenir ces navires.

Scott Anderson: D'après ce que j'ai compris, il faut plusieurs semaines pour se rendre de la côte est ou ouest jusqu'à l'Arctique.

Peter Bates: Je suppose qu'avec la plateforme adéquate, il faudrait jusqu'à une semaine pour atteindre le sommet de l'Arctique, oui, depuis l'un ou l'autre côté.

Scott Anderson: Bien, d'accord.

Madame Charron, convenez-vous que nous n'avons pas besoin de bases de sous-marins dans l'Arctique?

Andrea Charron: Pas pour l'instant, et encore une fois, c'est là que nous bénéficions de l'aide de nos alliés, ce qu'il ne faut pas oublier. C'est la raison pour laquelle nous faisons partie d'une alliance qui nous permet de tirer parti des infrastructures des autres.

Scott Anderson: Pour ce qui est de bénéficier...

Le président: Monsieur Anderson, je suis désolé, mais il faut arrêter.

Chris Malette, vous avez cinq minutes.

Chris Malette: Merci, monsieur le président

Ma première question s'adresse à Mme Charron.

Selon vous, comment se déroulent les efforts du ministère de la Défense nationale visant à accroître la connaissance pandomaine, en particulier dans l'Arctique canadien et les approches maritimes?

Andrea Charron: Les progrès sont lents, mais cela s'explique par la grande complexité du projet. Nous devons nous mettre d'accord sur un système de nuage pour héberger toutes les informations et garantir leur sécurité. Parallèlement, nous avons des échéances à respecter, comme la date butoir de 2027 fixée par les États-Unis pour la conformité au modèle de vérification systématique, aussi appelé modèle de zéro confiance, afin de garantir que les anciens systèmes du NORAD ne soient pas coupés parce qu'ils ne sont pas conformes à ce modèle.

Cette mission est extrêmement complexe: nous devons équiper les Forces armées canadiennes d'une infrastructure numérique qui n'a pas encore pris conscience de l'importance de l'intelligence artificielle et de la mécanique quantique, qui commence à peine à le faire. Cette infrastructure devra fonctionner avec huit systèmes de réseau différents.

Chris Malette: Bien. Pour faire suite à la question de ma collègue, Mme Lapointe, y a-t-il des défis à relever dans l'élaboration du concept de commandement et de contrôle pandomaine du MDN? Comment le NORAD assure-t-il l'interopérabilité entre les systèmes canadiens et américains dans son architecture de commandement et de contrôle améliorée?

Andrea Charron: À l'heure actuelle, nous disposons d'un système intégré de commandement et de contrôle. Cependant, il est préoccupant que, par exemple, si nous ne pouvons pas transmettre et recevoir des ordres de mission aérienne au commandement de la Région canadienne du NORAD, la CANR, cela risque de limiter nos capacités. Le bâtiment en question a été construit dans les années 1990, et nous faisons face aujourd'hui à de nouvelles générations de technologies. C'est pourquoi on prévoit de le reconstruire.

Au Canada, nous avons tendance à considérer que tout est réglé une fois pour toutes: nous nous sommes modernisés, c'est terminé. Nous devons envisager cela comme une mise à niveau continue et être en mesure d'adapter les choses au fur et à mesure que la technologie évolue.

Chris Malette: Merci beaucoup, madame Charron.

Monsieur Bates, certains éléments de votre témoignage de ce matin ont été quelque peu sévères, voire pessimistes, selon certains, comme lorsque vous avez qualifié le NORAD d'organisation désuète aux yeux de nos amis américains. Comment envisagez-vous alors que nous avançons sans...? Recommandez-vous que l'on tente de passer inaperçus aux yeux du président Trump et de Pete Hegseth afin d'obtenir des résultats dans ce contexte? J'essaie de comprendre où vous souhaitez que nous allions.

Peter Bates: C'est la question que je me suis posée lorsque j'ai préparé mon exposé. Premièrement, le NORAD doit être modernisé et réaménagé, et, deuxièmement, comment pouvons-nous y parvenir avec les États-Unis, qui sont notre partenaire actuel?

Je considère que de nombreux aspects du plan de modernisation du MDN sont tout à fait appropriés et devraient être mis en œuvre: les munitions, les missiles air-air, la connaissance du domaine et le commandement et le contrôle. Nous devrions poursuivre dans cette voie et, comme je l'ai indiqué dans mes notes, collaborer avec nos homologues américains qui, en toute franchise, sont de notre côté, notamment le commandant actuel du NORAD et les membres du quartier général.

La plupart des projets de modernisation ne seront jamais abordés au niveau politique tant que leur coût n'atteindra pas 50 milliards de dollars, ce qui attirera l'attention du secrétaire à la Défense et du président des États-Unis.

Il y a beaucoup de choses que nous pouvons accomplir nous-mêmes. Nous pouvons apporter de nombreuses améliorations: un nouvel avion de chasse, un avion de détection et de contrôle aéroportés pour le Canada, des avions ravitailleurs supplémentaires pour le Canada et un système de défense aérienne au sol. Ce sont là autant de mesures que nous pouvons prendre et qui contribueront à la modernisation du NORAD. Les nouveaux radars que nous avons installés au Canada contribueront également à cette modernisation.

Plus nous serons autonomes, mieux nous nous porterons, car nous pourrions alors mettre ces capacités à la disposition de nos partenaires américains, en particulier ceux qui leur accordent de la valeur.

• (1000)

Chris Malette: En outre, monsieur Bates, vous suggérez donc que nous dressions une liste cumulative, si vous voulez, de certains de ces points, afin de pouvoir riposter, je suppose, chaque fois qu'une menace se présentera sous la forme de ce projet de loi important que M. Trump pourrait présenter à l'avenir. Pensez-vous que ce que nous prévoyons et ce que nous avons déjà commencé à mettre en œuvre soient suffisants?

Peter Bates: Je ne pense pas que cela suffise à apaiser les préoccupations du président Trump concernant notre pays, et je pense que cela ne ferait qu'attirer son attention. Je crains que pour le MDN... En particulier lorsque je travaillais au NORAD, nous avions vraiment le sentiment que, si nous faisons certaines choses, si nous dépensions certaines sommes pour moderniser le NORAD, nous pourrions apaiser les Américains en ce qui concerne nos dépenses globales en matière de défense.

À mon avis, l'ajout d'éléments, comme l'augmentation salariale des Forces canadiennes et l'intégration de la Garde côtière au MDN, était essentiellement une manœuvre comptable pour nous permettre d'affirmer que nous consacrons une plus grande partie de notre PIB à la défense. Je m'intéresse moins à la part de notre PIB que nous consacrons à la défense qu'aux capacités militaires réelles qui en résultent, car c'est ce dont nous avons besoin pour assurer notre défense.

Le président: Merci, monsieur Bates.

Chris Malette: Pour résumer, je partage votre préoccupation. J'espère sincèrement que les esprits plus modérés dont vous parlez pourront l'emporter, mais, malheureusement, comme nous l'avons vu avec M. Trump et M. Hegseth, il arrive parfois que ces esprits modérés soient écartés de l'équation.

Merci.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Madame Charron, vous parlez de fenêtre de vulnérabilité. Vous voulez sans doute parler d'une transition qui pourrait être difficile et qui pourrait démontrer une certaine fragilité. Quand serons-nous dans la période critique qui se situe entre l'abandon des systèmes vieillissants et la mise en place imminente des nouvelles capacités?

[Traduction]

Andrea Charron: Merci.

Nous sommes actuellement vulnérables. Nous sommes actuellement en danger. Il est essentiel de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre ces systèmes en ligne.

Nous ne devons pas oublier que de nombreuses entreprises canadiennes, telles que GSTS, disposent de plateformes spécialement conçues pour nous aider à intégrer certaines informations. Elles collectent des informations comme de l'information satellitaire, de l'information des systèmes d'identification automatique, ou SIA, etc. Nous devrions également tirer parti de ces plateformes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je comprends qu'il y a manifestement un manque de personnel qualifié, ce qui freine la modernisation, selon vous.

Il est aussi question de problèmes de matériel et d'architecture organisationnelle et cognitive, comme vous l'avez affirmé à plusieurs reprises.

Sur le plan institutionnel, quels changements devrions-nous apporter?

[Traduction]

Andrea Charron: Je tiens à préciser que je ne dis pas que notre personnel n'est pas hautement qualifié, mais les nouvelles technologies apparaissent parfois plus rapidement que les cycles de formation ne peuvent suivre.

Je pense que nous avons d'excellents commandants qui comprennent ce qu'il faut faire. Cependant, il arrive souvent que la volonté des Forces armées canadiennes, ou FAC, soit en retard par rapport à celle du reste du gouvernement, qui doit mettre en œuvre ces mesures. Il est donc essentiel que nous fassions tout notre possible pour que l'ensemble du gouvernement, les divers organismes et les ministères fédéraux se mettent en place le plus rapidement possible, en comprenant que leur travail fait également partie de notre architecture de défense et de sécurité.

Nous n'avons pas de stratégie de défense intégrée comme celle du Royaume-Uni. Je suggère que nous devrions peut-être adopter une telle stratégie pour nous assurer que chaque organisme comprend son rôle dans la défense du Canada.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de monsieur Kibble. Vous avez cinq minutes.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bates, vous avez mentionné des « astuces comparables ». Considérez-vous que la Garde côtière canadienne apporte une capacité de défense au Canada et contribue au NORAD?

Peter Bates: Absolument.

Comme l'ont clairement indiqué les sous-commissaires, la Garde côtière dispose de capacités en matière de surveillance et de connaissance du milieu maritime, ainsi que dans des domaines tels que les infrastructures. Nous avons pu observer les efforts déployés par la flotte fantôme russe pour détruire les infrastructures sous-marines dans la mer Baltique. Nous pouvons nous attendre à ce que de telles tentatives se reproduisent si le conflit se poursuit dans l'Atlantique dans son ensemble, voire dans nos propres eaux.

La Garde côtière canadienne dispose d'une réelle capacité de surveillance de ces infrastructures. Elle peut également transporter des membres des Forces canadiennes si nécessaire.

• (1005)

Jeff Kibble: Je vous remercie.

Vous avez évoqué le manque de munitions, le soutien au NORAD et les avions de chasse. Pensez-vous que le NORAD a besoin de plus de 16 chasseurs F-35?

Peter Bates: Je pense effectivement que le NORAD a besoin de plus de 16 chasseurs.

Jeff Kibble: Sans mentionner de type spécifique, combien d'aéronefs suggérez-vous qu'il leur faudrait pour accomplir correctement leur mission?

Peter Bates: Je dirais très franchement, le minimum dont nous aurons besoin est de 88, soit le nombre proposé pour la future flotte de chasseurs. En cas de conflit cinétique avec la Russie, nous en aurons besoin de beaucoup plus.

Jeff Kibble: Merci.

Compte tenu de votre expertise, recommanderiez-vous un aéronef de quatrième ou de cinquième génération pour accomplir cette tâche?

Peter Bates: Je me suis toujours plaint du fait que les États-Unis dépensent plus pour la défense que tous les autres pays réunis et qu'ils utilisent cet argent pour acheter des équipements qu'ils ne peuvent à peine se permettre. Puis, ils nous obligent à acheter les mêmes équipements.

Les aéronefs de quatrième et cinquième génération sont un excellent argument de vente pour Lockheed Martin. Ils n'offrent pas nécessairement les capacités dont nous aurons besoin pour défendre le Canada.

Jeff Kibble: Pendant votre séjour au NORAD, vous avez discuté du système et des mises à niveau à venir. Quand ces discussions ont-elles commencé?

Peter Bates: Comme je l'ai dit, j'ai rejoint le NORAD en 2014. Les discussions avaient déjà commencé avant mon arrivée, mais elles se sont intensifiées avant la déclaration sur la défense de 2017.

Jeff Kibble: Nous comprenons que le Système d'alerte du Nord est en train de devenir obsolète, voire l'est déjà, et que RADARSAT le sera également dans un avenir très proche.

Pensez-vous que le Dôme d'or marquera la fin du NORAD? Vous avez dit que les Américains ne manifestaient pas beaucoup d'intérêt pour le NORAD. Est-ce une possibilité à envisager?

Peter Bates: Honnêtement, je ne pense pas que le Dôme d'or verra le jour sous le mandat du président Trump.

Jeff Kibble: Je vois.

Vous ne pensez pas que le NORAD serait absorbé ou ferait partie du Dôme d'or?

Peter Bates: Si le Dôme d'or suit la direction indiquée par le général Guillot, alors le NORAD devra être impliqué, mais je ne voudrais pas le rattacher au Dôme d'or.

Jeff Kibble: Il serait « impliqué dans », mais pas « rattaché » au Dôme d'or.

Peter Bates: Non, le NORAD est essentiel à la défense aérospatiale combinée de l'Amérique du Nord.

Jeff Kibble: C'est exact. Merci.

Madame Charron, vous avez mentionné que le système de radars transhorizon de l'Arctique subissait des retards. Pensez-vous que ce système sera suffisant pour détecter tous les types de menaces dont nous avons discuté, y compris les menaces non liées aux missiles balistiques intercontinentaux?

Andrea Charron: Le système de radar transhorizon dans l'Arctique nous permettra de voir un peu plus loin dans notre région, mais nous ne pourrons pas tout voir avec ce seul système. Nous devons encore développer des technologies pour que le système de radar transhorizon polaire fonctionne. Nous allons donc continuer à rechercher des systèmes d'assise territoriale et spatiale qui nous donneront cette connaissance du domaine.

Bien entendu, nous ne pouvons pas anticiper les nouvelles technologies qui pourraient constituer une menace et nous ne savons pas si ces systèmes pourront y faire face. Comme nous le savons depuis longtemps, le Système d'alerte du Nord a beaucoup de mal à gérer les problèmes liés aux objets volants, qu'ils soient lents ou rapides, bas ou haut.

Jeff Kibble: Je vous remercie.

Il semble que nous devrions disposer d'un système capable de faire face à toutes ces menaces ou à tous ces problèmes. Êtes-vous d'accord?

Andrea Charron: Idéalement, oui, mais il ne s'agira pas d'un système unique et parfait. Aucun système ne peut gérer tous ces problèmes. C'est la raison pour laquelle nous parlons toujours d'un système de systèmes. Il faudra plusieurs systèmes différents, reliés entre eux, pour pouvoir mettre en place un système capable de gérer un drone, puis un système pour les hypersoniques, et enfin un système pour les missiles balistiques.

Jeff Kibble: Merci. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il devrait s'agir d'un système de systèmes. Je vous en suis reconnaissant.

Le Dôme d'or est présenté comme une nouvelle solution. Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients de ce programme?

Andrea Charron: Je pense que nous devons mettre de côté le Dôme d'or et commencer à parler de défense aérienne et antimissile intégrée, car c'est précisément ce que le Dôme d'or cherche à accomplir. Ce processus ne se fera pas du jour au lendemain. Ce processus sera lent, mais progressif.

Par exemple, nous accueillerons bientôt la FIFA, l'un des plus grands événements internationaux au monde. Or, à l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucun système de missiles antiaériens terrestres. C'est pourquoi cela m'inquiète. Nous devons nous assurer que nous disposons d'un moyen de protéger nos infrastructures essentielles, que nous appelons notre « liste des actifs défendus », afin que, si jamais nous étions attaqués, nous puissions continuer à nous défendre et ne pas être pris en otage.

• (1010)

Le président: Merci, madame Charron.

Merci, monsieur Kibble.

Monsieur Watchorn, vous avez cinq minutes.

[Français]

Tim Watchorn: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bates, comme mon collègue M. Malette l'a dit, vous avez brossé un tableau assez sombre de l'avenir du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD. Je souligne le fait que le gouvernement du Canada a beaucoup investi dans la modernisation de NORAD, soit 40 milliards de dollars. Je vous relance donc la question: si vous étiez le patron et que vous disposiez de 40 milliards de dollars ou plus pour moderniser le NORAD, quelles seraient vos trois premières mesures positives pour le Canada?

Peter Bates: D'abord, j'investirais dans les capacités réelles, et non pas simplement dans la connaissance du domaine maritime ou en matière de commandement et de contrôle. Autrement dit, il faut investir dans les plateformes, les munitions et le personnel. L'allocation de 40 milliards de dollars sur 20 ans — je le suppose — ne représente pas grand-chose.

Tim Watchorn: C'est peut-être moins que ça.

Peter Bates: Bien que des avions coûtent environ 200 millions de dollars chacun, ce n'est pas assez. Il faut investir davantage dans la défense du Canada pour être en mesure de se défendre.

Tim Watchorn: Je présume que vous êtes en faveur du Programme de sous-marins canadiens de patrouille pour défendre les trois côtes du Canada.

Comment ces sous-marins pourraient-ils être intégrés au système de défense de NORAD?

Peter Bates: Permettez-moi de répondre en anglais.

[Traduction]

Comme l'a indiqué Mme Charron, le NORAD est confronté à un problème de surveillance maritime. L'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés est que les Russes et les Chinois disposent de sous-marins équipés de missiles balistiques et de croisière. Les sous-marins que nous avons l'intention d'acheter pour leur capacité à évoluer sous la glace seront en mesure de neutraliser ce type de plateformes avant qu'elles ne puissent constituer une menace pour l'Amérique du Nord.

Lorsque j'y travaillais, l'un des plus grands problèmes auxquels le NORAD était confronté était que nous passions beaucoup de temps à poursuivre les missiles, sans jamais pouvoir atteindre les archers. Les sous-marins nous donneront la capacité, en temps de guerre, de faire face aux archers, et ce, vraisemblablement, avant même qu'ils ne lâchent leurs missiles. C'est une capacité considérable.

[Français]

Tim Watchorn: Merci beaucoup, monsieur Bates.

Je vais terminer mon tour de questions avec vous, docteur Charron. Vous avez écrit un article, qui s'intitule: « North America's Imperative: Strengthening Deterrence by Denial ».

J'aimerais que vous nous résumiez les conclusions de votre rapport, s'il vous plaît.

[Traduction]

Andrea Charron: Merci beaucoup.

En résumé, mon collègue Jim Fergusson et moi-même voulions dire que nous ne pouvons pas compter sur une défense par la punition, c'est-à-dire que la menace d'une riposte nucléaire américaine suffirait à dissuader nos adversaires de nous attaquer. C'est la raison pour laquelle il est essentiel que nous disposions de ces nouveaux systèmes, afin de pouvoir voir au-delà de l'Amérique du Nord et, comme le dit le général Guillot, de disposer du temps nécessaire pour prendre des décisions qui ne soient pas toujours une défense cinétique.

Comme nous ne pouvons pas voir l'ensemble de notre territoire arctique, la dissuasion par le déni est très importante: il s'agit de pouvoir voir ce que l'adversaire pourrait envisager de faire, puis de le dénoncer pour le mettre en danger et lui dire: « Voici les conséquences si vous continuez dans cette voie. »

Tim Watchorn: Merci beaucoup.

[Français]

Vous avez également parlé d'un lobbyiste que vous enverriez aux États-Unis pour y promouvoir nos ressources en matière de défense.

Pouvez-vous nous expliquer un peu quel serait son rôle?

[Traduction]

Andrea Charron: Je pense qu'il s'agit de sensibiliser les États-Unis à l'importance du NORAD. Beaucoup de gens aux États-Unis ignorent ce qu'est le NORAD. L'un des problèmes est que nous ne le considérons pas comme un commandement de combat; il est donc complètement invisible et oublié, alors qu'il est essentiel à la défense des États-Unis.

Il est également très important de mettre en lumière les capacités et le rôle du Canada. Ce qui m'inquiète vraiment, c'est que lorsque le ballon chinois est arrivé en 2023, au lieu de dire: « Regardez ce que fait le NORAD », les États-Unis ont dit: « Pourquoi le Canada est-il impliqué? » Au Canada, nous avons également dit: « Pourquoi des avions américains se trouvent-ils dans l'espace aérien canadien? » C'est conforme à l'accord du NORAD. Telle est toute la beauté de la chose.

Il y a clairement un manque d'éducation, et comme la Commission permanente mixte de défense est pratiquement moribonde... Nous n'avons pas de « chuchoteur », comme premier ministre ou président, pour aider à éliminer les défis ou les irritants avant qu'ils ne soient largement diffusés dans le public, et c'est ce dont nous avons besoin en ce moment.

● (1015)

Le président: Merci à vous tous d'avoir participé aujourd'hui.

J'ai une question concernant le système de défense du NORAD pour l'Amérique du Nord et l'Arctique. Nous sommes également très impliqués, sans relâche, dans la guerre en Ukraine, et nous avons fourni 4,5 milliards de dollars pour soutenir l'approvisionnement et la formation de 46 000 soldats ukrainiens.

Plus important encore, nous apportons un soutien considérable, en tant que Canada, à cet État balte et à cette région. Ma question porte donc sur l'épuisement des ressources et des actifs de la Russie dans le cadre de cet effort, ainsi que sur les répercussions que cela a dans la région nordique. Avons-nous le temps? C'est ce que je veux dire. Disposons-nous de suffisamment d'opportunités, étant donné l'incapacité de la Russie à gérer les deux fronts?

Je vous laisse la parole en premier, madame Charron.

Andrea Charron: Je pense que la Russie est tout à fait capable de gérer les deux fronts.

Elle peut nous mettre en danger, puis désamorcer la situation, et c'est toujours son plan: lancer quelque chose dans l'Arctique nord-américain, sans nécessairement toucher quelqu'un, mais pour inciter tout le monde à se désintéresser de ce qui se passe dans les pays baltes et en Europe de l'Est, et ainsi donner carte blanche à la Russie pour faire ce qu'elle veut.

Nous ne pouvons pas envisager de défendre l'Amérique du Nord et l'Europe séparément. Nous devons être intégrés. Nous devons considérer que la défense de l'Amérique du Nord est la défense de l'Europe, et vice versa.

Le président: Monsieur Bates.

Peter Bates: Je dirais que tout le soutien occidental à l'Ukraine a été conçu pour l'empêcher de perdre, mais jusqu'à présent, il n'a pas été suffisant pour l'aider à gagner.

Le peuple et l'armée ukrainiens ont accompli un travail remarquable pour affaiblir les capacités conventionnelles russes.

En même temps, les Russes reconstituent ces capacités à partir de leurs usines et de leur population afin de mener une guerre plus large. Nous devons fournir à l'Ukraine les armes dont elle a besoin pour vaincre la Russie.

La Russie de Poutine doit perdre. Dans tous les cas historiques, lorsque les Russes ont perdu une guerre, et souvent lorsqu'ils l'ont gagnée, cela a conduit à des changements politiques et sociaux fondamentaux au niveau national. Malheureusement, ces changements n'ont pas toujours été positifs par le passé, mais je reste optimiste. Ma première affectation à l'étranger a été en Russie. J'apprécie le peuple russe, mais je ne supporte pas son gouvernement.

Le président: Je vous remercie.

Mesdames et messieurs, avec votre permission, je vais lever la séance. Avant cela, je tiens à vous rappeler que la réunion de mardi n'aura pas lieu, comme vous le savez. Nous essaierons de la rattraper dans les semaines à venir.

Notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 6 novembre.

Merci. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>